HOUSE OF COMMONS
CANADA

420
C 3

R
f 1

CONFLICT, HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY IN COLOMBIA:

A CANADIAN AGENDA

Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade

Jean Augustine, M.P.
Chair

Beth Phinney, M.P.
Chair
Sub-Committee on Human Rights and International Development

May 2002

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs, in whole or in part, must be obtained from their authors.

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire: http://www.parl.gc.ca

Available from Public Works and Government Services Canada — Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

102-07128/

CONFLICT, HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY IN COLOMBIA:

A CANADIAN AGENDA

Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade

Jean Augustine, M.P.
Chair

Beth Phinney, M.P.
Chair
Sub-Committee on Human Rights and International Development

May 2002

STANDING COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

CHAIR

Jean Augustine

VICE-CHAIRS

Stockwell Day

Bernard Patry

MEMBERS

Sarkis Assadourian

Hon. George Baker

Aileen Carroll

Bill Casey

John Duncan

John Harvard

Marlene Jennings

Stan Keyes

Francine Lalonde

Hon. Diane Marleau

Keith Martin

Deepak Obhrai

Pat O'Brien

Pierre Paquette

Svend Robinson

CLERK OF THE COMMITTEE

Stephen Knowles

FROM THE PARLIAMENTARY RESEARCH BRANCH OF THE LIBRARY OF PARLIAMENT

James Lee
Gerald Schmitz

SUB-COMMITTEE ON HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL DEVELOPMENT

CHAIR

Beth Phinney

MEMBERS

Sarkis Assadourian
Colleen Beaumier
Bill Casey
Irwin Cotler
Antoine Dubé
Marlene Jennings
Deepak Obhrai
Svend Robinson

OTHER MEMBERS WHO PARTICIPATED IN THE STUDY

Rob Anders
Mark Assad
Jean Augustine
Eugène Bellemare
Joe Comuzzi
Reed Elley
Hon. Hedy Fry
Peter Goldring
Michel Guimond
Mac Harb
Betty Hinton
Charles Hubbard
Francine Lalonde
Keith Martin
John McCallum
James Moore
Dick Proctor
Yves Rocheleau
Maurice Vellacott
Lynne Yelich

CLERK OF THE SUB-COMMITTEE

Elizabeth Kingston

FROM THE PARLIAMENTARY RESEARCH BRANCH OF THE LIBRARY OF PARLIAMENT

James Lee

THE STANDING COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

has the honour to present its

EIGHTEENTH REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), your Committee established a sub-committee to study issues relating to human rights and international development. Following completion of its study on Colombia, the Sub-Committee submitted its Fourth Report to the Committee.

Your Committee adopted the report, which reads as follows:

TABLE OF CONTENTS

CONFLICT, HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY IN COLOMBIA:
A CANADIAN AGENDA 1

EXECUTIVE SUMMARY 1

PREFACE 5

I. INTRODUCTION TO THE COLOMBIAN CONFLICT 9

II. CANADA-COLOMBIA RELATIONS AND "PLAN COLOMBIA" 10

III. DEMOCRACY AND CONFLICT 13

IV. PROTECTING AND PROMOTING HUMAN RIGHTS 19

V. COMBATTING THE DRUG TRADE 26

VI. HUMANITARIAN AND DEVELOPMENT ASSISTANCE 28

LIST OF RECOMMENDATIONS 31

APPENDIX A — LIST OF WITNESSES 33

APPENDIX B — LIST OF BRIEFS 45

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE 47

DISSENTING OPINION OF THE NEW DEMOCRATIC PARTY 49

MINUTES OF PROCEEDINGS 51

CONFLICT, HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY IN COLOMBIA: A CANADIAN AGENDA

EXECUTIVE SUMMARY

In February 2002 the Sub-Committee on Human Rights and International Development visited Colombia as the last phase of its public hearings on the complicated and tragic situation in that country. Decades of savage conflict in Colombia have killed thousands of civilians; displaced approximately two million others; seen widespread and continuing human rights abuses by all sides; severely strained Colombian democracy; and potentially threatened the stability of the whole Andean region through the spillover of violence, refugees and drug production. This report contains the Sub-Committee's recommendations for Canadian government policy toward that country.

Over the past decade Canada has significantly increased its engagement in the Americas, a process highlighted by its hosting of the Third Summit of the Americas in Quebec City last year. At that time Canada said that it wanted to be a leader in the Americas, and Colombia is unfortunately where many of the hemisphere's problems persist. The basic lines of the Canadian policy on Colombia are correct, yet Sub-Committee members believe that Canada can and should do more in a number of areas both through democratic institutions in Colombia and internationally.

Democracy and Conflict

As Jan Egeland, the then-Special Advisor to the United Nations (UN) Secretary General on Colombia, told the Sub-Committee in the fall of 2001:

> There is great competition from many other troubled areas, but Colombia is the biggest conflict in the Western hemisphere. It has the biggest human rights problem of the Western hemisphere; it has the biggest displacement problem of the Western hemisphere; and it has the biggest drug problem of the Western hemisphere. [1]

---

1 House of Commons, Sub-Committee on Human Rights and International Development of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Development, *Evidence*, 31 October 2001 (a.m.), p. 2. (Further references will be to *Evidence*). At the same meeting, the Sub-Committee also met the current acting Special Advisor, James LeMoyne.

At the time of the Sub-Committee's visit, in addition to the protection and promotion of human rights, the Canadian government was also closely involved in facilitation of the peace talks between the Government of Colombia and the largest of that country's insurgent groups, the Revolutionary Armed Forces of Columbia (FARC). Within days of the Sub-Committee's return to Ottawa, the peace process ended and conflict increased once again.

This has demanded a change in immediate priorities, which must now be to protect Colombian civilians, support the democratic Government of Colombia and, although Canada and other countries have no contacts with the guerrillas or the "paramilitary" groups, urge an end to kidnapping and the targeting of civilians. (Such humanitarian principles might hopefully form the basis of a new round of peace talks in the future). While more difficult now given the resumption of full-scale conflict and an upcoming presidential election in Colombia, Sub-Committee members continue to believe that a negotiated solution is still ultimately the best approach.

In addition to being willing to assist in the search for a just peace in Colombia, Canada and other members of the international community must do all they can to help the Colombian government increase its power, capacity and credibility with all sectors of society. Strengthening Colombian democracy will require increased assistance to the justice system, and support for civil society in Colombia, which ideally would be part of an eventual comprehensive peace negotiation.

International investment and trade will be important to Colombia as it struggles to address its serious poverty and other challenges, and Canadian firms have already made important investments in telecommunications, energy and other sectors there. It is critical to ensure that both Canadian firms operating in Colombia and the Export Development Corporation continue to maintain the highest standards of corporate social responsibility.

Protecting and Promoting Human Rights

The human rights situation in Colombia is deplorable, particularly that of human rights defenders, trade unionists and indigenous peoples. The Government of Colombia has made significant progress in establishing structures for the protection and promotion of human rights, yet impunity remains almost total. More difficult is the case of the Colombian armed forces, which have traditionally had a poor human rights record. The number of direct human rights complaints against Colombian military personnel has dropped substantially in recent years, and the Government of Colombia has adopted a policy of combating right wing "paramilitary" groups. These achievements are real and must be commended, yet there continues to be evidence that, at a minimum, mid-level Colombian officers too often continue to look the other way in the face of paramilitary activities.

An important development in the human rights situation in Colombia was the establishment of a UN Human Rights Office there. While the Colombian government requested the establishment of this office, its relationship with it has not always been easy, and Colombian President Andrès Pastrana told Sub-Committee members in Bogotá that the government did not always feel it was treated fairly in reports from this office.

It is understandable that the Government of Colombia feels that its real progress on human rights is ignored by non-governmental organizations (NGOs) and others it believes are predisposed to criticize. At the same time, it must understand that Canada and other states will continue to view the professional work done by the UN Human Rights Office in Colombia as an independent evaluation of its progress on human rights. While acknowledging this progress, Canada and other friends of the democratic Government of Colombia will continue to hold it to a higher standard than those it is fighting — who have already shown their disrespect for the democratic process and the rights of civilians — and insist on the full implementation of recommendations made by the United Nations, the Inter-American Commission on Human Rights and other bodies. This will not be easy, but Colombia will not have to do it alone.

Combatting the Drug Trade

While the drug trade is not the origin of the political violence and conflict in Colombia, it does fuel it both directly and indirectly, and also contributes more generally to impunity, corruption and a weakened democracy. The United States has led in counter-narcotic assistance in Colombia, and counter-narcotic operations and results have increased substantially since the beginning of U.S. assistance as part of "Plan Colombia." At the same time, aerial spraying and other policies employed by the Government of Colombia have led to significant criticism in Europe and elsewhere. Beyond specific action to combat money laundering and restrict the export of precursor chemicals, Canada and other nations must take action to reduce the consumption of drugs within their borders. They should also support scientific study of aerial spraying, and encourage coordinated international action on alternative development and other aspects of the drug trade.

Humanitarian and Development Assistance

Decades of conflict have left Colombia with real humanitarian challenges, the most important of which is the overwhelming crisis of displacement. Beyond humanitarian needs, Colombia also faces significant poverty and other challenges. The Canadian International Development Agency (CIDA) has recently been developing what Canada's highly respected Ambassador to Colombia, Guillermo Rishchynski, told the Sub-Committee were more "people-centred" kinds of programming for Colombia. The Sub-Committee welcomes these changes in CIDA's orientation, and believes that Canadian bilateral and multilateral assistance to that country should be increased.

CONFLICT, HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY IN COLOMBIA: A CANADIAN AGENDA

...Colombia is not a country of drug lords, savages or people who are genetically inclined to war. Colombia is a country which, in spite of a gross inequity and the circumstances of abuse created within and outside the country by a minority, has one of the most creative diversities of people who have a right to live in this world, as Garcia Marquez said ...(when receiving the Nobel Prize for Literature in 1982)

Emmanuel Rosenthal
Spokesperson, Pueblos Hermanos Lazos Visibles,
Ottawa, December 1999[2]

Canada has consistently condemned all forms of terrorism. No cause or requirement can ever justify innocent civilian casualties.

Canadian Foreign Minister Bill Graham,
Statement to the Standing Committee on
Foreign Affairs and International Trade,
18 April 2002[3]

PREFACE

In February 2002, the Sub-Committee on Human Rights and International Development visited Colombia as the last phase of its hearings into the complex and tragic situation in that country.[4] At the time of this visit, Canada and other like-minded countries in the G-10 Facilitation Commission had recently worked with the acting Special Advisor to the UN Secretary General on Colombia, James LeMoyne — whom the Sub-Committee had met in Ottawa — to help convince the Government of Colombia and the largest of the country's armed insurgent groups, the 17,000-strong Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC), not to abandon peace talks begun in 1998.[5] Continued FARC attacks had hardened public opinion, however, and many of those the

---

2 House of Commons Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade, *Evidence*, 2 December 1999, p. 23. (Further references will be to *Evidence*).

3 April 18 SCFAIT Presentation by the Honourable Bill Graham, Minister of Foreign Affairs, *The Situation in the Middle East*, p. 3.

4 This report will not attempt to summarize the testimony heard by the Sub-Committee on Human Rights and International Development, but members urge those interested in reading it to visit http://www.parl.gc.ca/.

5 In addition to Canada, the G-10 countries are: Sweden, France, Cuba, Mexico, Venezuela, Norway, Spain, Italy and Switzerland. Canada was also a member of the Support Group for the Peace Process, which includes 26 countries plus the United Nations and the Vatican, and the informal but high-level Brussels Group. Apart from the FARC process, less formal talks were underway with the second largest Marxist insurgent group, the ELN (National Liberation Army).

Sub-Committee met in early February believed, at a minimum, that the peace process would change significantly following the election of a new and probably more hard-line Colombian government in May 2002.

Following a hijacking and the kidnapping of a prominent Colombian Senator on 20 February, President Andres Pastrana announced the end of the peace process, and ordered the Colombian military to retake a large "demilitarized" zone he had ceded to the FARC to encourage peace talks. The weeks that followed saw both military operations and increased FARC attacks — mainly on infrastructure. While both civilian and military casualties rose, however, this fortunately did not constitute the immediate "bloodbath" many had feared.

These developments have changed the current situation in Colombia, and therefore immediate priorities, which must be to protect Colombian civilians — in particular the victims of the conflict — and to encourage an agreement on humanitarian principles, such as an end to kidnapping and the targeting of civilians, which might eventually form the basis for another round of peace talks. Given that fighting with the FARC has increased and a new government will be elected in the coming months, it is also critically important that, in addition to protecting civilians from attacks by the guerrillas, the Government of Colombia redouble its efforts to combat right-wing "self-defence" — more often called "paramilitary" forces — which are generally held to be responsible for the majority of human rights abuses in Colombia.

While the focus of the Sub-Committee's work has been the human rights situation in Colombia, in order to properly frame its recommendations for long-term Canadian policy, it has been necessary to consider related issues such as conflict resolution, strengthening democracy and combating the drug trade.

After many hearings and discussions in Ottawa and Colombia, Sub-Committee members believe that the general lines of Canadian policy on Colombia are correct: strong support for Colombia's democratic government and for a negotiated settlement of the armed conflict, the energetic protection and promotion of human rights both on the ground in Colombia and internationally, and humanitarian assistance. Given its diplomatic capital in the region and other resources, however, members believe that Canada can and should do even more. Specific recommendations follow, and, more generally, Canada should be more forceful in telling the story of Colombia on the international stage.

The Colombian government argues that, as a democracy facing well-armed "narco-terrorists," it should be helped by other countries rather than criticized for what it admits are human rights and other problems. The Government of Canada and members of the Sub-Committee condemn all acts of terrorism. Yet while Sub-Committee members acknowledge the very difficult position of the Government of Colombia as its struggles to increase its capacity, power and credibility with all sectors of society, they stress that it does not have to do so alone. Friendly countries such as Canada will continue to support

democratic institutions in Colombia, and will cooperate with it both bilaterally and multilaterally through key mechanisms such as the United Nations. If Colombia is to resolve its many problems and reap the rewards of its rich natural and human resources, Canada and other members of the international community must increase their actions in this regard.

Sub-Committee members who visited the country were impressed with the leadership shown by Canada's Ambassador to Colombia, Guillermo Rishchynski, and the dedication and competence of the entire Canadian embassy team in Bogotá. Yet policy must go beyond individuals, and the Sub-Committee hopes this report will serve as a marker for current and future Canadian policy toward Colombia.

I. INTRODUCTION TO THE COLOMBIAN CONFLICT

Despite the fact that it has long been a formal democracy, Colombia's history of inequality, political turmoil and violence is also a long one. In particular, the decade of violence known as *La Violencia* which began in the 1940s saw over 200,000 killed and ended with a political power sharing agreement between the Liberal and Conservative parties that lasted for some 30 years. The current armed conflict between the government and Marxist guerrillas — the 17,000 strong Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC) and the 3,500-strong National Liberation Army (ELN) — began in the early 1960s over such issues as the distribution of political power and the lack of land reform, and for years remained a low-level one largely confined to rural Colombia. The growing drug trade affected all sides in the conflict, however, and the government's inability to protect citizens throughout the country was one of the reasons for the formation of private right-wing vigilante or paramilitary groups, the most important of which is the 10,500 (and fastest-growing) — strong United Self-Defence Forces of Colombia (AUC).[6]

The late 1990s saw another upturn in the conflict, and significant gains by the insurgents. Ironically, these were at least partly due to jockeying for position following the decision of Colombian President Andres Pastrana in 1998 to cede a large "demilitarized zone" to the FARC as a gesture of goodwill designed to encourage a broader peace process. Although this move did bring FARC to the negotiating table, many Colombian military officers and others argued that this zone allowed it to strengthen itself both militarily and financially, through increased kidnapping and drug trafficking.

Some progress had been achieved since 1998, such as the beginning of a formal peace process between the government and the FARC and the increased involvement of the international community. However, this period also saw the worsening of the long-running conflict which has killed thousands of civilians (some 3,000-3,500 people were killed last year); displaced approximately two million others; seen widespread and continuing human rights abuses by all sides; severely strained Colombian democracy; and potentially threatened the stability of the whole Andean region through the spillover of violence, refugees and drug production.

While the Colombian conflict is often referred to as a "civil war," this is incorrect since the armed insurgent groups have little popular support. The one sense in which the term does unfortunately reflect Colombia's reality, however, is the fact that the burden of the conflict falls disproportionately on the civilian population. As President Pastrana told Sub-Committee members in Bogotá, "We are not in a civil war, but a war against civil society." In testimony before the Sub-Committee, Colombia's Ambassador to Canada, Fanny Kertzman, pointed out the shocking scale of the violence in Colombia in this way: in 2000, some 26,000 Colombians were killed from a population of 40 million, which is

---

[6] Dean Stephen Randall of the University of Calgary noted in testimony before the Sub-Committee that the paramilitaries have "grown astronomically in the last couple of years." *Evidence*, 30 January 2002, p. 6.

65 deaths per 100,000 inhabitants. In Canada, 570 people died violently in a population of 30 million, for 1.9 violent deaths per 100,000 inhabitants — 32 times less than in Colombia.[7]

Yet Colombia remains a functioning democracy, as shown by the fact that roughly 10 million Colombian voted in congressional elections held on 10 March 2002, despite the increased risks. Public opinion has hardened, however, and the May 2002 presidential election will undoubtedly be a referendum on how the government should deal with the situation.

II. CANADA-COLOMBIA RELATIONS AND "PLAN COLOMBIA"

As Jan Egeland, the then-Special Advisor to the UN Secretary General on Colombia, told the Sub-Committee in the fall of 2001:

> *There is great competition from many other troubled areas, but Colombia is the biggest conflict in the Western hemisphere. It has the biggest human rights problem of the Western hemisphere; it has the biggest displacement problem of the Western hemisphere; and it has the biggest drug problem of the Western hemisphere.*[8]

Witnesses were unanimous that the situation in Colombia is very important to Canada, and that this country could play an even greater role there. Canada has had unbroken bilateral relations with Colombia for almost five decades, and a bilateral cooperation program since the 1960s. In 1999, the two governments signed a new bilateral cooperation agreement, and the number of high-level visits between them has increased.[9]

From a foreign policy point of view, Colombia is important to all three of Canada's stated foreign policy objectives:

- *prosperity and employment* — Colombia is a significant and growing market, and Canadian firms have already made important investments there;
- *security within a stable global framework* — increased conflict in Colombia could lead either to the collapse of the country or regional conflict, with refugee and other implications; and

---

7 *Evidence*, 26 September 2001, p. 5-6.

8 *Evidence*, 31 October 2001 (a.m.), p. 2.

9 Contact has also increased at the non-governmental level; for example, in the summer of 2001, the Edmonton YMCA hosted two groups of students from the Bogotá YMCA.

- *the projection of Canadian values* — Colombia represents the most significant challenge in the hemisphere to such Canadian values as human rights and good governance.[10]

In addition to these specific elements, Colombia is more important than ever to Canada because it represents a test case for this country's commitment to the Americas and its ability to promote human security and good governance in that part of the world. This is a role Canada solidified as a key player in the successful action through the Organization of American States (OAS) in 2000 to preserve democracy in Peru, and as host of the Third Summit of the Americas in Quebec City in 2001. The Government of Canada said at that time that it wanted to be a leader in the Americas, and Colombia is unfortunately where many of the hemisphere's problems persist. Given the history of the region, it is also undoubtedly true that many states in the Americas look to Canada as an alternative North American voice.

The position of the United States has been key to the international debate surrounding Colombia. American priorities have been to reduce the supply of narcotics entering the United States from Colombia and to ensure the stability of the country. Much of its assistance has been delivered as part of "Plan Colombia." Developed by the Government of Colombia in close cooperation with the United States, Plan Colombia is a three-year US$7.5 billion program which combines both counter-narcotic (military) and development elements. Some $4 billion of the funding was to be provided by the Government of Colombia, and it was hoped that $3.5 billion would come from the international community. The US$1.3 billion American contribution to Plan Colombia has been largely focused on counter-narcotics (74%), mainly through training and supply of the Colombian military. Given the traditionally poor human rights record of the Colombian military, even strict limits imposed by the U.S. Congress to ensure that this assistance would only be used for counter-narcotics operations has not stopped strong criticism of Plan Colombia in Europe and elsewhere.

In recognition of the need to see the problems of Colombia in a more regional perspective, in 2001 the Bush administration introduced the Andean Regional Initiative, a US$782 million plan which again combines both counter-narcotics as well as democracy and development programs. In this case, about half of the funding was to go to Colombia, and half to the neighbouring countries of Peru, Bolivia, Ecuador, Brazil, Panama and Venezuela.[11]

While the FARC, the ELN and the AUC had all been included on the U.S. government's annual list of terrorist organizations before the September 11, 2001 terrorist attacks on the United States, these attacks obviously led to a change of perspective in

---

[10] See Government of Canada, *Canada in the World*, Ottawa, 1995.

[11] See "Fact Sheet: Andean Regional Initiative," U.S. Department of State, *Washington File*, 25 March 2002.

Washington — not least on "narco-terrorism." In November 2001, Canada also included these groups on its list of those linked to terrorism whose assets were frozen, and could now be seized under new legislation.

Following continued attacks on oil pipelines and other infrastructure, in January 2002 President Pastrana requested that United States broaden its assistance to Colombia beyond counter-narcotics. In early February 2002, President Bush proposed moving beyond counter-narcotic assistance to spend some US$98 million to train and equip Colombian forces to protect critical infrastructure, beginning with a major oil pipeline used by an American corporation. Following the end of the peace process, the Bush administration has proposed removing restrictions on the use of American military assistance, although it has not suggested the use of American military forces in Colombia.

As Judy Meltzer of the Canadian Foundation for the Americas (FOCAL), who testified before the Sub-Committee, noted in late 2001:

> The debate surrounding the Colombian conflict within Canada has tended to be polarized with concerned human rights advocates advocating against militarized approaches and paramilitary impunity on the one hand, and the Canadian government advocating for negotiated peace and democracy through support of the Colombian government and non-military components of Plan Colombia on the other.[12]

Ms. Meltzer's comments accurately described the Sub-Committee's hearings in Ottawa. This is unfortunate, because both perspectives must be part of Canadian policy. As Ambassador Rishchynski told Sub-Committee members, "...a political solution to the Colombian conflict is the only viable alternative for the country. Military solutions, in our estimation, are simply not viable, given the geography of the country and the length of the conflict over the course of the last 50 years."[13] Even following the end of the peace process, Sub-Committee members believe that, while more difficult, a negotiated solution is still ultimately the best approach.

Many witnesses in Ottawa and Bogotá criticized what they referred to as the "military component" of Plan Colombia, and recommended that Canada take a strong public stance opposing it. As then-Secretary of State for Latin America and Africa, David Kilgour, noted before the Sub-Committee, "...the 'military component' refers to funding intended to assist the Colombia military in regaining control of the drug-producing regions."[14] As well, a number of witnesses criticized what they saw as a "loophole" in Canada's arms export policy that allowed the U.S. Department of State to purchase surplus helicopters from the Canadian Forces and later send them to Colombia. Canada

---

12 Judy Meltzer, "The Enduring Colombian Conflict: A Canadian Perspective," Ottawa, FOCAL *Policy Paper* FPP-01-12, November 2001, p. 10.

13 *Evidence*, 20 September 2001, p. 6.

14 *Evidence*, 14 March 2001, p. 4.

does not sell offensive military equipment to Colombia — and in fact sold no military equipment to it at all in 2000 according to the latest annual report on the *Export of Military Goods from Canada* — although Colombian Ambassador Kertzman asked Sub-Committee members to support Colombian requests to purchase surveillance and other "protection equipment" from Canada.[15]

In response to questions, David Kilgour told the Sub-Committee in March 2001 that, although the Government of Canada has been "very sceptical" about the military or anti-drug component of Plan Colombia, "we neither support nor condemn."[16] Some assume that this is simply deference to the U.S. position on Colombia, yet the military component of Plan Colombia is fully supported by Colombia's government as well, which told members of the Sub-Committee that it was very important. It may be that public opposition to this domestic policy would limit Canadian access to, and influence on, the Government of Colombia. In any event, Plan Colombia has probably been neither as good as its proponents hoped, nor as bad as its opponents feared.[17]

III. DEMOCRACY AND CONFLICT

> *We express our confidence that the dialogue and the political negotiations, based on the primacy of law and on respect for international humanitarian law, will lead to a stable, just, firm and lasting peace, putting an end to the violence and human suffering caused by the conflict.*
>
> *Declaration in Support of the Peace Process in Colombia,*
> Third Summit of the Americas,
> Quebec City, 22 April 2001

> *Democracy always gives hope. The ironic thing is that amidst this great turmoil and ongoing civil war there has continued to be democracy in Colombia. And many within government, at the presidential and other levels, have sought to take important steps toward human rights reform, have made strong statements, have adopted things...*
>
> Alex Neve,
> Amnesty International,
> November 2001[18]

---

15 Evidence, 26 September 2001, p. 24, See also *Export of Military Goods from Canada: Annual Report 2000*, Ottawa, 2001.

16 *Evidence*, 14 March 2001, p. 12 and 16.

17 Professor Hal Klepak told the Sub-Committee in May 2001 that, "Plan Colombia is a blow, but one which will not be decisive. This committee has probably already seen that both in Washington and in Bogota, there's a tendency to make a big hoopla as if things were moving forward very well, but even the greatest optimists are talking about wiping out 20% of the guerrillas' financial sources, or at least of the most significant guerrillas. At the end of the day, a 20% drop in the revenues of these organizations is really almost laughable." *Evidence*, 16 May 2001, p. 7.

18 *Evidence*, 7 November 2001, p. 18.

According to one Canadian observer who testified before the Sub-Committee, "Colombia represents one of the toughest challenges to our thinking about democratization in the hemisphere."[19] Decades of savage conflict and increasing narco-trafficking have led to pervasive violence, corruption and impunity, putting severe strain on both the institutions and the processes of Colombia's democracy. At the same time, the worst recession in more than 50 years has increased unemployment and even further reduced the government's ability to address its significant poverty and other development challenges. Yet the fact that President Pastrana was able to campaign on and begin a peace process shows that the country does still function as a democracy. Professor Hal Klepak of the Royal Military College agreed in his testimony before the Sub-Committee that Colombia was a "weak democracy." He added, however, that:

> This government is a democracy that, by Latin American standards, is not so bad. It's in wartime circumstances of dramatic consequences over decades. Britain in 1940 would have been in a hell of a shape by today if it were trying to conduct a war, particularly of this savagery, and to maintain at least the trappings, and I think more than the trappings, of democracy.[20]

While the beginning of a peace process and the decision to finally involve the international community were achievements in themselves, progress in the peace talks was unfortunately minimal. Generally speaking, although all parties in Colombia formally agree on the need for peace and deep reform of the Colombian political system, none seem sufficiently ready to make the compromises necessary to achieve them. As Professor Klepak argued before the Sub-Committee, "...there is nothing very powerful that presses either of the... sides... to any bargaining table with a real desire to negotiate a peace. I don't think we're at that stage yet." In his view, the Colombian "elite" does not feel the need to compromise on major issues, and the guerrillas and paramilitaries are secure and doing too well financially and militarily to do so.[21] Dean Stephen Randall of the University of Calgary was even more pessimistic, arguing that, as a result of the drug trade and other factors, neither the guerrillas nor the paramilitaries really want peace.[22]

Continuous violence permeates Colombian society. Ambassador Kertzman began her testimony before the Sub-Committee by showing a video of Colombian news reports of attacks. In her words, "...whatever I can tell you about my country, it's different if you see the images, and we in Colombia have to watch these images in the news every single day."[23] While this judgement is subjective, some members believe that even beyond the news, violent television programming in Colombia helps desensitize youth and others to the ongoing violence, and that either regulations or, at a minimum, a public relations campaign would be useful.

---

19 Ms. Meltzer, *The Enduring Colombian Conflict: A Canadian Perspective*, p. 4.

20 *Evidence*, 16 May 2001, p. 13.

21 Ibid., p. 6.

22 *Evidence*, 30 January 2002.

23 *Evidence*, 26 September 2001, p. 2.

In addition to the deaths of thousands of Colombians, the continuing violence has encouraged widespread corruption and undermined the judicial system, leading to almost total impunity. Impunity represents a key to Colombia's human rights and democratic challenges, and was the focus of a December 1999 report by the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade, which dealt with the response of the Government of Colombia to a terrible 1998 massacre in the northern city of Barrancabermeja.

Although the Government of Colombia must be held accountable for its failings to protect — or avenge — its citizens through the legal system, it does largely lack both the capacity and the credibility to do so. Ambassador Kertzman told the Sub-Committee in the fall of 2001 that:

> Some people would like you to believe that the government is responsible for the rampant violence and terrorist acts that scourge my country. Nothing could be further from the truth. The reality is that the state is not present in every corner of Colombia.
>
> We are modernizing our justice system, we are investing in health and education, and we are building roads in remote areas. We are doing our best with very limited resources. But tell me about any other country in the world that has to contend with the challenges of development and with the threats posed by three terrorist organizations, funded by narcotrafficking, with jeopardizing its democratic system. There are times like these when governments that believe in democracy have to stand together against the threat of terrorism.[24]

An important responsibility of any democracy is ensuring the personal security of its citizens, yet the Government of Colombia is simply incapable of doing this. As Ambassador Kertzman noted, "The Colombian government, unfortunately, doesn't have the capacity to take care of, protect, and secure every single citizen in Colombia."[25] While the National Police have a relatively good human rights record, she pointed out that, following repeated attacks, in 2001 more than 200 small towns in Colombia did not have a police presence. The military is also incapable of ensuring security throughout the country. According to Professor Klepak, "Many observers even on the left and historically in Colombia have said that the problem in Colombia is not that the army is too strong, as in other parts of Latin America one might name, but that the army is so weak. It's a sedentary army. It doesn't go out and bash anybody. It sits and waits. The Americans get incredibly frustrated with it because it has no active policy."[26]

Most agree that a strong and democratic Colombia will require a competent military, and the Colombian military has improved considerably in recent years. Yet attempts to use international assistance to increase the capabilities of the Colombian military are complicated by long-standing proof of links between some Colombian military

---

24 Ibid., p. 3-4.

25 Ibid., p. 21.

26 *Evidence*, 16 May 2001, p. 15.

officers and paramilitary groups that carry out human rights abuses, although the situation is improving. This partially explains why U.S. bilateral assistance focused on training and equipping the Colombian military under Plan Colombia has been widely criticized.

Alleviating the suffering of Colombia's citizens must take first priority, yet true security will only be assured by the resolution of the armed conflict. It is up to Colombians to eventually make the necessary compromises to achieve a just peace there. Canada and other states, particularly the G-10 group of countries that were invited by both the Government of Colombia and the FARC to facilitate the peace process, have shown that the international community can play an important role in supporting Colombians in their search for peace, and they must remain ready to do so. The United Nations itself could also play an even greater role in the search for peace in Colombia, although realistically this would depend on the Government of Colombia either requesting or supporting such an initiative.

The Sub-Committee believes that Canada and the rest of the international community must continue to advocate a peace process in Colombia, which should be adopted as a state policy rather than that of individual presidential administrations. It may also be useful to develop an official international role in the process beyond that of observation and facilitation. The recent end of the peace process has complicated the situation, however, since Canada and other countries have no contact with the FARC, and the most productive avenue is probably to continue to support the Government of Colombia while encouraging an end to kidnapping and the targeting of civilians by the insurgents. Agreement on such principles might hopefully form the basis for a new round of peace negotiations in the future.

Interested states must also support Colombia's democracy by helping to strengthen its democratic institutions, and encouraging a culture of dialogue and reconciliation. Given that it is a democracy, however, in human rights and other matters the Government of Colombia must, and will, continue to be held to a higher standard than those it is fighting, who have already shown their disrespect for the democratic process and the rights of civilians.

Beyond conflict resolution, strengthening democracy in Colombia will require a strengthened justice sector, and Canada should continue its assistance in this area. It will also require even greater participation by civil society and minority groups in the politics of the country, including, ideally, in any comprehensive peace negotiations. Yet a number of civil society groups in Colombia, and those which visited Ottawa as part of the "Invisible Struggles Tour," have expressed concerns to the Sub-Committee about their ability to do so. The Canadian government has supported civil society groups and NGOs in Colombia in the past, and the Sub-Committee believes this element of Canadian policy should be strengthened even further.

RECOMMENDATION 1

The Government of Canada should continue to work with international organizations and institutions as well as with like-minded countries to support the Government of Colombia and encourage all parties in the Colombian conflict to pursue agreement on humanitarian principles and a negotiated solution. Canada should also make itself available to continue facilitating such negotiations, which would ideally become a state peace policy and include a formal international role. In order to strengthen Colombia's democracy, it should also continue to support civil society groups there, as well as encourage efforts at grassroots reconciliation.

International investment and trade will be very important to Colombia if it is to address its serious problems of poverty and strengthen its democracy overall, especially given that only 20% of the Colombian population pays taxes. As noted, Colombia's traditionally strong economy entered a significant recession along with the rest of Latin America in 1998, although it began growing again by 2000. Stephanie Allard of the Canadian embassy in Bogotá told Sub-Committee members in Ottawa that, despite real security concerns which increase costs, the Colombian economy remains an attractive one.[27] Colombia is already Canada's fourth-largest export market in Latin America, with bilateral trade amounting to over C$600 million in 2000. Canada is also a leading foreign investor in Colombia, with upwards of C$5 billion in direct investment, in such key areas as the telecommunications and energy sectors.[28]

Sub-Committee members welcome the potential for mutually beneficial trade and investment between Canada and Colombia, and for this reason are pleased that their sister Sub-Committee on International Trade, Trade Disputes and Investment will include Colombia in its current study of The Free Trade Area of the Americas and Canada's Economic Relations with Latin America and the Caribbean. However, they were also concerned to discover whether or not there was evidence that Canadian corporations have been complicit in human rights or other abuses in Colombia. Thankfully, this does not seem to be the case, and, in fact, according to evidence presented to the Sub-Committee both in Ottawa and in Colombia, the Canadian business community active there takes its corporate social responsibilities very seriously.

In addition to receiving assurance from Ambassador Rishchynski about Canadian firms and corporate social responsibility, Sub-Committee members also posed the question of Canadian corporate complicity to the Honourable Warren Allmand while he was reporting on a mid-2001 mission to Colombia focused on indigenous issues. In his

---

27 *Evidence*, 21 November 2001.

28 Enbridge Inc. is one of the major Canadian players in the energy sector in Colombia. Although it did not appear before the Sub-Committee, Enbridge Inc. did provide a written *Submission of Enbridge Inc. to the Sub-Committee on Human Rights of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade*, House of Commons, Ottawa, December 5, 2001.

words, "We went there with the aim of trying to find out if there was, but we couldn't. I'd have to say, with all honesty, we didn't find any horror cases or any bad actors. But we think you have to keep a careful watch on things."[29]

This last echoed the advice of Dr. Kai Alderson, a former academic who has worked on the issue of corporate social responsibility. Dr. Alderson is now Vice-President for Research and Corporate Engagement for a socially responsible investment firm in Canada. In his words:

> We would exclude no Canadian company operating in Colombia...we would not bar any of the Canadian companies operating in Colombia on the basis of their operations in Colombia...I think the issue is less about whether we have evidence that there is a problem, and more about a recognition that there are risks and dialoguing with companies on whether they have the management systems in place to deal with those risks.[30]

He added that "...security issues and security relations are one of the key points that socially responsible investors are looking at."[31]

These concerns were echoed by Dr. Randy Gossen, Vice-President for Safety, Environment and Social Responsibility at NEXEN, a Canadian oil firm which has pursued expanding oil exploration interests in Colombia since 1994. According to Dr. Gossen, NEXEN operations in Colombia are based on the *International Code of Ethics for Canadian Business*, a voluntary code drawn up in response to a 1996 challenge by then-Minister of Foreign Affairs Lloyd Axworthy. The code addresses business ethics, human rights, environmental protection and safety, and community involvement. According to Dr. Gossen:

> That document is basically the overall point document that guides our activities wherever we operate. But it's just words. I think what's very critical here is that one be perceived as walking the talk, as well as engaging in regular reporting and monitoring and subjecting oneself to some form of external verification. So it's not just the words. You're prepared to stand up behind those words. You'd better be prepared to run the whole course in public scrutiny.[32]

While it has not been accused of complicity in human rights or other abuses, however, Export Development Canada (EDC) (formerly the Export Development Corporation) has been criticized by some for its 1994 involvement in the Urra Dam project in northern Colombia. In its response to the 1999 report of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade, the Government of Canada noted that EDC's participation amounted to only some 2.6% of this $700 million Scandinavian-led project.

---

29 *Evidence*, 31 October 2001, (p.m.) p. 13.

30 *Evidence*, 21 November 2001, p. 10.

31 Ibid., p. 14.

32 Ibid., p. 2.

In a November 2001 submission to the Sub-Committee, the EDC said that it had taken measures to ensure that the environmental and social commitments undertaken as part of the project are respected.[33]

This case is particularly troubling since, as the Sub-Committee was told in Colombia by representatives of the Embera Katío indigenous people, while some eventually supported the construction of the dam, others did not, and this has seriously divided the community. Consultations were carried out according to Colombian law, yet many believe that these were insufficient, and did not fulfill, for example, the requirements contained in the International Labour Organization's Convention 169. In the fall of 2001, the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade reviewed the new *EDC Act*, and the case of EDC activities in Colombia was raised a number of times in the debate over the adequacy of environmental and human rights review by EDC's Board.

Overall, while corporate social responsibility is an area in which the Canadian embassy in Bogotá and parliamentarians in Ottawa must continue to be proactive, the Canadian business community currently active in Colombia is setting a positive example for the future.

RECOMMENDATION 2

Since trade and investment will be important elements of Canada's bilateral relationship with Colombia, the Government of Canada should continue to be proactive in encouraging corporate social responsibility on the part of both Canadian firms operating in Colombia and Export Development Canada.

IV. PROTECTING AND PROMOTING HUMAN RIGHTS

We can argue over what percentage of daily crimes are the work of the government, of the paramilitaries, or the guerrilla or simple criminals, but that argument will not advance the cause of peace very far. The basic fact is that the Colombian state has neither the power nor the credibility to provide the kind of security for the average citizen that Canadians, for instance, take for granted.

---

[33] Export Development Corporation, *Export Development Corporation and Human Rights Due Diligence*, Statement Prepared for the Sub-committee on Human Rights and International Development, Ottawa, 21 November 2001.

Yes, there is widespread violation of human rights, but let me be very clear that the main instigator of such violations is not the government, as much as there have been serious violations over the years by the military.

Stephen Randall
University of Calgary
November 29 2001[34]

The human rights situation in Colombia is deplorable, ranging from abuse of the right to life through murder, to disappearances, kidnapping and forced displacement and abuse of the right of association on the part of trade unionists, including teachers, mine workers and others. In addition to these abuses, which result both from the conflict itself and the general level of impunity, insurgent groups continue to carry out significant violations of international humanitarian law.

In the case of trade unionists, as Sheila Katz of the Canadian Labour Congress put it before the Sub-Committee: "Industrial relations is not an illegal activity in Colombia…but it is definitely dangerous." She continued:

It is a dangerous activity to be a trade unionist in Colombia. It is a high-risk occupation…In fact, Colombia is the most dangerous country in the world for a trade unionist. Of all of the assassinations, murders, and attacks against trade unionists in the world, 90% take place in Colombia. It is not a very proud record for a country to have.[35]

Apart from trade unionists, significant human rights problems exist in the area of the rights of women and of children. Also, while Colombian society is reasonably tolerant of homosexuals, Sub-Committee members were also told in Bogotá that gays and lesbians in Colombia had been the target of serious attacks. The Government of Colombia must ensure full protection and respect for all people of Colombia irrespective of sexual orientation.

Although some abuses in Colombia are likely to continue as long as the conflict does, the Government of Colombia and its international partners cannot simply wait for a peace settlement to deal with the human rights situation. Jan Egeland argued before that Sub-Committee that it was important "…to do as much as possible to prevent human rights abuses by doing as much as possible to exert moral pressure on all parties and actors in the conflict." He continued:

---

34 "Colombia: The Context and Recommendations for Canadian Policy," Presentation to the Sub-Committee on Human Rights and International Development of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade, Stephen J. Randall FRSC, Dean, Social Sciences, University of Calgary, 29 November 2001, p. 2. Dr. Randall updated this presentation in testimony before the Sub-Committee on 30 January 2002.

35 *Evidence*, 6 June 2001, p. 3.

> All actors are responsible for grave human rights abuse. According to reports that both we and NGOs have made, paramilitary forces are responsible for the majority of human rights abuse against civilian populations. But the guerrillas also are responsible for grave and widespread and systematic human rights abuse, including the industry of kidnapping, which affects large segments of the population.

He added that, "We believe the Colombian government can do more to prevent human rights abuse, perhaps especially by the paramilitary forces but also by the guerrillas..." He also noted a growing consensus on the need for a global humanitarian accord "to protect the civilian population, because by far the greatest number of victims of this conflict are women, children and refugees. They are not soldiers on either side."[36]

As UN High Commissioner for Human Rights Mary Robinson noted before the UN Commission on Human Rights in March 2002, "Unfortunately, throughout 2001 there was a significant deterioration in the human rights situation."[37] In her 2001 report on the human rights situation in Colombia, prepared by the UN Human Rights office there, she placed particular emphasis on paramilitary activity. According to the report:

> During 2001, the Office continued to observe that paramilitary activity was strengthening and spreading throughout much of the country's territory. The Office noted the limited effectiveness of the measures taken against paramilitary groups to curb their activities, contain their advance and respond to their aggressions, as well as the fickle commitment on the part of the State in this struggle. The members of the paramilitary groups continued to be the main parties responsible for the increase in human rights violations. They also greatly contributed to the deterioration in the conflict through their systematic use of violence and terror against the civilian population in zones under their control and in areas affected by their raids. Toleration, support and complicity on the part of public servants, as well as non-fulfilment of their duty to safeguard rights, with respect to several acts by these groups, mean that the State continues to bear responsibility.[38]

There is little agreement on statistics related to human rights and international humanitarian law abuses in Colombia — for example, the Government of Colombia points out that the Colombian Commission of Jurists does not include kidnapping as a human rights violation.[39] Yet the trend is clear. First, the number of direct human rights complaints against members of the Colombian military has decreased significantly over the past several years — from over 3,000 in 1998 to 447 in 2001, according to the Colombian government. While the United Nations and others agree that most massacres are carried out by paramilitary forces, the FARC and the ELN also carry out terrible abuses, particularly of international humanitarian law. As John Jones of Amnesty International noted in November 2001:

---

36 *Evidence*, 31 October 2001 (a.m.), p. 3.

37 "U.N. Rights Chief Accuses Colombia's Rightist Gangs," Reuters, 19 March 2002.

38 *Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights on the Human Rights Situation in Colombia*, United Nations Economic and Social Council, E/CN.4/2002/17, 28 February 2002, Paragraph 202.

39 *Evidence*, 26 September 2001, p. 15.

> We have to distinguish between international human rights law and international humanitarian law. The international human rights law is the right to life, not to be killed, not to disappear, not to be tortured.
>
> The guerrilla is by far the biggest infringement of international humanitarian law—for example, kidnapping people, taking people for hostage. Typically, every day in Colombia ten people are kidnapped, and of these, over half are the work of either the FARC guerrilla or the ELN guerrilla. It is a fund-raising device, but it is a gross infraction on international humanitarian law. It's not just a question of kidnapping people; also, the guerrillas do kill people.[40]

The Government of Colombia has made significant strides in terms of establishing structures for the protection and promotion of human rights, particularly ombudsmen, and are to be commended for this. Much more remains to be done, however, both in terms of increased resources and changed mindsets, before these structures can live up to their full potential. As well, key elements such as a national plan of action on human rights, which the Colombian government undertook to develop in 1994, has still not been produced.

Alex Neve of Amnesty International argued before the Sub-Committee that although President Pastrana and other officials in the Government of Colombia have taken important action on many fronts to address human rights concerns, these have not been fully implemented, and much more remains to be done. He added:

> The problem, of course, is the degree to which the military continues to be a very powerful institution in the country and therefore able to counter and block, ignore, overlook many of the initiatives the government may seek to bring forward...
>
> That's why issues such as impunity, issues such as dismantling the paramilitary groups, and issues around weapons transfers to the country need strong central concerted international pressure to make sure the international community is doing everything it can to diminish the sense of power and hold that the military has in Colombia and strengthen the ability of democratic institutions to do the work, which many of them very much want to do, to promote and improve human rights.[41]

Members of the Sub-Committee who visited Colombia met with senior military commanders in Barrancabermeja, a city which is effectively controlled by paramilitary forces. In response to questions as to why they did not do more to dismantle these forces, the senior army officer argued that unless his men saw a crime take place or paramilitary forces carrying weapons, he was unable to do so legally, and doing so illegally would violate human rights rather than protect them.

---

[40] *Evidence*, 7 November 2001, p. 6.

[41] Ibid., p. 19.

Given concerns about the Colombian military and links to paramilitary forces, Canada has also worked to increase the Colombian military's knowledge of, and respect for human rights. More than 1,000 Colombian officers and non-commissioned officers have undergone training based on a Canadian human rights curriculum. In addition, embassy personnel, including a new resident Canadian defence attaché, work on a daily basis to ensure the Colombian military understands the importance of human rights, as well as the need to sever all links with paramilitary groups. This is an area where Canada can, and should, do more.

The recent posting of a Canadian defence attaché in Colombia has increased the direct lines of contact between the two militaries, which will be very useful in strengthening human rights work. The Colombian government has also now posted a senior Colombian officer to Ottawa as defence attaché, and this will also be helpful to continuing human rights cooperation. While the Government of Colombia would certainly ensure that any officer sent to Canada had not been credibly linked to human rights or other abuses, it is evident that Canadian, Colombian and international human rights organizations will scrutinize this individual closely.

Canada and other nations have worked to protect and promote human rights in Colombia through a number of programs, and Canada has the largest refugee program in Colombia. Mr. Neve acknowledged the good work done by the embassy in Bogotá to support the work of human rights defenders, and told Sub-Committee members in Ottawa that Amnesty International's priority recommendation would be to protect human rights defenders. As he noted, "When there's a strong sense of the international community standing with and behind and around these individuals and groups as they do their work, the degree of protection they enjoy increases dramatically."[42]

One human rights issue with particular resonance for Canadians is the plight of indigenous peoples in Colombia, whose stated position is one of neutrality in the conflict. As Ambassador Rishchynski told Sub-Committee members in Ottawa:

> To me, the plight of the indigenous in Colombia is one of the greatest tragedies of the conflict. These communities, which spent most of the 1980s and into the new constitution of the 1990s fighting for recognition of their inherent rights to land and territory, as communities now find themselves, if one can use the term so crassly, as the ham in the sandwich, in the Colombian conflict...[43]

He added that indigenous peoples in Colombia need protection, as well as evidence that the international community sees them as a priority. In November 2001, the Honourable Warren Allmand of Rights and Democracy came before the Sub-Committee to discuss the report of a delegation organized by Rights and Democracy with the cooperation of the Assembly of First Nations and including the Chair of the

---

42 Ibid., p. 19.

43 *Evidence*, 20 September 2001, p. 27-28.

Sub-Committee, Mrs. Beth Phinney, M.P. He told Sub-Committee members that: "We call upon the Canadian government and the international community to use every means available to denounce the gravity of the situation facing the survival of Colombia's indigenous people and see that their specific concerns and proposed solutions are acted upon."[44] According to Ambassador Rishchynski:

> I think the visit of the AFN was extremely important to them. Subsequent to that, Rigoberta Menchu of Guatemala came to Colombia and she said she hoped that somehow her organization, Indigenous Initiative for Peace, and the AFN and other Canadian groups might perhaps be able to play a much larger role in terms of supporting their brothers in Colombia. I think this is the kind of international action necessary in terms of keeping their struggle as an absolute front-burner priority for the international community.[45]

A concrete example of the dangers facing indigenous leaders in Colombia is the case of Kimy Pernia Domico, who testified to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade in 1999 to explain the concerns of the Embera Katío people. Tragically, just days after meeting the Rights and Democracy/AFN delegation in Colombia, he "disappeared," and many fear he is dead. While this case is not unique, it is one that resonates particularly with Canadians. The police investigation has not gone well, and the Canadian government has pressed the Government of Colombia for more progress, and should continue to do so. More generally, Sub-Committee members met with representatives of the Embera Katío and other indigenous groups while in Colombia, and agree that their situation is one Canadians and others must continue to highlight.

An important development in the human rights situation in Colombia has been the opening of a UN Human Rights Office there. The Office has a wide mandate, and sees its role as one of helping the Colombian government to improve the human rights situation in the country. While the Government of Colombia requested that the UN establish this Office in 1996, its relationship with it has not always been easy. A major element of the work of this Office is an annual report on the human rights situation in the country, which has generally been critical of the actions of the Colombian government, particularly on the lack of sufficient action to combat paramilitary groups. President Pastrana told members in Bogotá that the Government of Colombia did not always feel it was treated fairly in these reports, adding that he has spoken to UN Secretary General Kofi Annan about this.

Jan Egeland observed that the opening of a human rights office in Bogotá was a major step forward. As he put it: "It's active, it has a presence, and it's going to step up its work with regional offices. There is an annual report that is very clear and very explicit. As well, there is, after all, a chairman's statement that comes with very concrete recommendations that should be followed up."[46] The UN Human Rights Office in

---

44 *Evidence*, 31 October 2001(p.m.), p. 5. See also *Report: Mission to Colombia to Investigate the Situation of Indigenous Peoples, May 27-June 3, 2001*, Organized by Rights and Democracy with the Cooperation of the Assembly of First Nations (Canada), Montreal, Rights and Democracy, 2001.

45 *Evidence*, 20 September 2001, p. 28.

46 *Evidence*, 31 October 2001 (a.m.), p. 16.

Colombia has recently expanded its work, opening additional offices in Medellin and Cali. Canada has been a strong supporter of this Office, and has dispersed approximately $1.6 million in support of its activities over the past four years.. This Office remains funded totally by voluntary contributions by member states, however, and some members believe the Government of Canada should encourage the UN to establish core funding instead.

The Government of Colombia feels that its real progress on human rights is ignored by NGOs and others it characterizes as predisposed to criticize. Yet while Canada and other states will continue to support and work to strengthen the democratic Government of Colombia, that government must understand that they will also continue to view the professional work done by the UN Human Rights Office in Colombia as an independent evaluation of its progress on human rights, and will continue to insist that its recommendations, and those of other bodies such as the Inter-American Commission on Human Rights, be implemented. UN human rights mechanisms in both Colombia and elsewhere are part of the solution to the human rights crisis in Colombia, not part of the problem.

While acknowledging progress where merited, Canada, European nations and others have strongly criticized the human rights situation in Colombia, particularly at the UN Commission on Human Rights in Geneva. The Commission acts by consensus, and sometimes appoints special rapporteurs and adopts condemnatory Resolutions to deal with countries facing difficult human rights situations.

This has not been the case with Colombia, however. As Adèle Dion of the Department of Foreign Affairs and International Trade explained to the Sub-Committee in March 2001, ... "the Government of Colombia has demonstrated, in a number of UN forums and bilaterally, its willingness to tackle its very serious problems."[47] Instead of a condemnatory Resolution, therefore, in recent years the Commission has instead used the Canadian-developed mechanism of a Chairperson's Statement — developed on a tripartite basis by the Chair of the Commission, concerned member states, and the country in question — to both recognize Colombia's cooperation and higher level of commitment, and to underline continuing concerns. While the lack of a stronger Resolution disturbs many, the Commission can only adopt a Resolution on Colombia if it finds consensus to do so among members. Even if this is not the case, members can still adopt an even stronger Chairperson's Statement on Colombia.

Although its resource constraints are real, the Government of Colombia will be held responsible for implementing policies designed to improve its country's human rights situation. In particular, it must increase its actions to combat paramilitarism, and ensure that civilian courts deal with both civilian and military violations of human rights. Other states have a responsibility as well, however, for ensuring they both assist it and maintain the pressure on it to do so.

---

47 *Evidence*, 21 March 2001, p. 17.

RECOMMENDATION 3

The Government of Canada should continue to strengthen its human rights work in Colombia. In particular, Canada should increase support for the UN Human Rights Office in Colombia and insist even more forcefully that the Government of Colombia work to combat both guerrilla and paramilitary groups. Finally, the Canadian embassy in Bogotá should continue to focus on the protection of human rights defenders and indigenous peoples, as well as increase its human rights work with the Colombian military.

V. COMBATTING THE DRUG TRADE

Political violence and conflict occurred in Colombia long before the emergence of the drug trade in the 1960s and 1970s. Yet although drugs are not the cause of conflict in Colombia, they certainly fuel it, in two ways: directly — as guerrilla and paramilitary groups (the latter known in Spanish as *autodefensas*) fight for control of territory for the cultivation of cocaine and finance their operations from drug profits; and indirectly — as corruption and organized crime further weaken the state and its ability to end the conflict. As one witness put it, "All of Colombia is narcotized, it's not just the guerrillas. The country is under the impact of this...the *autodefensas*...are in no way clean on this, nor is congress, nor is the judiciary, nor is anybody — the left is guilty too."[48]

Drug addiction is a relatively new and growing problem in Colombia itself, but the country's primary role in the international drug trade continues to be as the source of the majority of the world's cocaine and a growing amount of its heroin. The illegal drug trade is a multi-billion dollar business, and generates the vast majority of the income of both the paramilitaries and, along with kidnapping, the guerrillas. In addition to direct violence and crime the purchase of land for drug cultivation has set back the issue of land reform. This is very important, given that the majority of land in Colombia continues to be owned by a small majority, and land reform continues to be a requirement for a just peace in Colombia.

The Pastrana government has taken a strong stand against the drug trade, and made it a key element of Plan Colombia. Given U.S. assistance, the anti-narcotic side of Plan Colombia, has progressed much more quickly than the social-policy side. Several Sub-Committee members visited the headquarters of Joint Task Force South, a special military counter-narcotics command, at Tres Esquinas in southern Colombia. They were told that counter-narcotics operations and results have roughly tripled since the beginning of Plan Colombia assistance.

---

[48] *Evidence*, 16 May 2001, p. 13.

One of the more controversial aspects of Plan Colombia is the aerial spraying of large areas of Colombia, beginning in the south, in a bid to destroy narcotics. Drug production itself produces significant environmental damage, since, as Sub-Committee members saw at the Tres Esquinas, the production of cocaine involves large quantities of dangerous chemicals such as sulphuric acid, acetone (paint thinner), caustic soda and gasoline, as well as cement. Among other areas, this is having a devastating effect on the Amazon basin. Yet critics argue that such spraying is counterproductive, since it also produces environmental damage, does not distinguish between drugs and other crops and threatens the health of the peasant population in the areas being sprayed. One critic of the effects of aerial spraying is Colombia's *Defensor del Pueblo*, (Human Rights Ombudsman), Mr. Eduardo Cifuentes, whom members met in Bogotá. Given the debate over this issue, the United Nations has suggested studying the issue of aerial spraying, although some believe that the Organization of American States (OAS) could better carry out such a study. Whatever the vehicle, given the importance of the health and other issues involved, Sub-Committee members believe that such a study could be of great value.

A further complication is that while much of Colombia's drug production is carried on by large-scale criminal operations, which are responsible for the sophisticated labs and the eventual distribution of the drugs, an increasing amount is carried out by small-scale farmers who are pressured to grow drugs or are simply unable to grow anything else of equal (or near) value. All drug production is illegal. Yet, as Canadian Ambassador Rishchynski told Sub-Committee members in Ottawa, while the large-scale criminal production should be addressed through law enforcement means, any consideration of small-scale production must take into account the social and economic conditions which exist in Colombia, and provide economic alternatives to farmers.[49] One example of "alternative development" is through crop substitution programs, but no one model is likely to solve the numerous problems associated with the drug trade in Colombia, and much work remains to be done in this area. For example, while infrastructure and other problems would remain, it will be important for Canada and the international community to continue to reduce trade barriers as a way of encouraging alternative development in Colombia.

Finally, beyond the need to take action to monitor the export of precursor chemicals through import and export permits, and to take action to combat money laundering — perhaps through RICO (Racketeer-Influenced and Corrupt Organizations) like legislation — it has become increasingly clear in recent years that the drug trade involves both the supply of drugs and the demand for them. From this perspective, a reduction in the demand for drugs in North America and Europe would help address the problem in Colombia. As Warren Allmand pointed out before the Sub-Committee, "...sad to say, it is the cocaine and marijuana users of North America who principally finance the violence and death in Colombia."[50]

---

[49] *Evidence*, 20 September 2001, p. 22.

[50] *Evidence*, 31 October 2001 (p.m.), p. 3.

A larger debate on the proper approach to the international trade in drugs is now beginning, but will not be resolved quickly. In the meantime, Canada continues to pursue a "balanced" approach which focuses on both supply and demand reduction, and which supports international efforts to address this issue through the United Nations and other mechanisms. In recent years, the OAS has also done important new work on developing a hemispheric approach to the issues of the drug trade — such as the development of a Multilateral Evaluation Mechanism (MEM) to evaluate the anti-drug actions of OAS states. Efforts along these lines deserve continued Canadian support.

RECOMMENDATION 4

The Government of Canada should continue to work with other states in developing an international approach to combatting the drug trade. In particular, Canada should reinforce OAS efforts to develop regional cooperation on this issue, and should also support the proposal for a scientific study of aerial spraying under the auspices of either the OAS or the United Nations.

VI. HUMANITARIAN AND DEVELOPMENT ASSISTANCE

As noted above, Canada and Colombia have increased their bilateral contacts in recent years, and the Canadian embassy in Bogotá is well respected for its work on human rights and other issues. Given the importance of this work, the Sub-Committee believes that with more resources, it could do even better.

Although Canada and other states must provide humanitarian assistance for the immediate needs of the Colombian people, they must also continue development assistance, which is a broader investment in Colombia's future. The country has real poverty and other development challenges which must be met (almost half of the population lives in poverty), and any progress in this area might also help alleviate some of the root causes of its conflicts.

A key humanitarian issue in Colombia is the tragic situation faced by the increasing number of displaced people, who cannot be adequately helped under existing Colombian or international programs. Jan Egeland told Sub-Committee members that this was the most underestimated and forgotten problem that Colombia has today. In his words:

> These are the forgotten victims of the conflict. These are very humble people. These are peasants, and very little attention is given to them.... Some are driven out by paramilitary forces and some by guerrillas, some are driven out by criminals, and some are driven out by the drug cultures. They all have stories to tell, and Canada

> has played a leadership role in providing political asylum to human rights campaigners and threatened people. This is something we would really like to pay tribute to, and something we hope you can be doing also in the future...[51]

While Canada has supported the efforts of the Office of the UN High Commissioner for Refugees to help the displaced outside of Colombia, however, it has not supported that Office's coordinating function within the country. Having discussed the plight of the displaced in Ottawa and Colombia, and particularly having met with victims of displacement in Barrancabermeja, the Sub-Committee agrees that this is an area which merits strong Canadian engagement.

The situation in Colombia has deteriorated since the programming strategy of the Canadian International Development Agency (CIDA) was last revised in 1995. CIDA has therefore been developing what Ambassador Rishchynski called more "people-centred kinds of programming as opposed to the more institutional nature of our programming that had evolved over the course of the 1980s and early 1990s."[52] CIDA officials testified before the Sub-Committee in the fall of 2001 to explain the logic behind their proposed changes. They added that the Agency planned to continue spending the same amount in Colombia — some C$60 million over five years, or $12 million annually.[53] Having discussed these changes in both Ottawa and Colombia, and in particular having visited a number of small projects assisted by CIDA's C$550,000 Canada Fund — which is administered through the embassy in Bogotá, and is therefore very flexible — the Sub-Committee welcomes the change in CIDA's focus.

While it is important to ensure that increased resources would be effectively used, the needs in Colombia are real. Accordingly, we believe that the government should increase CIDA assistance to Colombia, particularly that targeted toward assisting the displaced. Development and humanitarian needs exist across the country, yet members of the Sub-Committee also believe that it may be useful for CIDA to focus a significant amount of its assistance on one area or community — for example Barrancabermeja, which suffers from the presence of paramilitary groups and a large number of displaced peoples, but which is admittedly not typical due to the fact that the country's largest oil refinery is located there — in order to demonstrate the impact that properly targeted assistance can have, and therefore encourage further international assistance.

RECOMMENDATION 5

In order to build on the already good work being done by Canadian embassy staff in Bogotá on human rights, humanitarian and other issues, the Government of Canada should increase CIDA funding for Colombia, particularly that targeted to addressing the crisis of

---

51 *Evidence*, 31 October 2001 (a.m.), p. 6.

52 *Evidence*, 20 September 2001, p. 26.

53 *Evidence*, 31 October 2001(p.m.), p. 24.

displacement, which particularly affects indigenous and Afro-Colombian communities, strengthening the judicial system, and improving human rights training for the Colombian military. Beyond addressing these issues on a national basis, the Canadian government should also consider undertaking a CIDA pilot project focusing on one area or community.

LIST OF RECOMMENDATIONS

RECOMMENDATION 1

The Government of Canada should continue to work with international organizations and institutions as well as with like-minded countries to support the Government of Colombia and encourage all parties in the Colombian conflict to pursue agreement on humanitarian principles and a negotiated solution. Canada should also make itself available to continue facilitating such negotiations, which would ideally become a state peace policy and include a formal international role. In order to strengthen Colombia's democracy, it should also continue to support civil society groups there, as well as encourage efforts at grassroots reconciliation.

RECOMMENDATION 2

Since trade and investment will be important elements of Canada's bilateral relationship with Colombia, the Government of Canada should continue to be proactive in encouraging corporate social responsibility on the part of both Canadian firms operating in Colombia and Export Development Canada.

RECOMMENDATION 3

The Government of Canada should continue to strengthen its human rights work in Colombia. In particular, Canada should increase support for the UN Human Rights Office in Colombia and insist even more forcefully that the Government of Colombia work to combat both guerrilla and paramilitary groups. Finally, the Canadian embassy in Bogotá should continue to focus on the protection of human rights defenders and indigenous peoples, as well as increase its human rights work with the Colombian military.

RECOMMENDATION 4

The Government of Canada should continue to work with other states in developing an international approach to combatting the drug trade. In particular, Canada should reinforce OAS efforts to develop regional cooperation on this issue, and should also support the proposal for a scientific study of aerial spraying under the auspices of either the OAS or the United Nations.

RECOMMENDATION 5

In order to build on the already good work being done by Canadian embassy staff in Bogotá on human rights, humanitarian and other issues, the Government of Canada should increase CIDA funding for Colombia, particularly that targeted to addressing the crisis of displacement, which particularly affects indigenous and Afro-Colombian communities, strengthening the judicial system, and improving human rights training for the Colombian military. Beyond addressing these issues on a national basis, the Canadian government should also consider undertaking a CIDA pilot project focusing on one area or community.

APPENDIX A
LIST OF WITNESSES

Associations and Individuals	Date	Meeting
ASOPRICOR	14/03/2001	1
Augustin Reyes, Founder		
Autonomous Afrocolombian Movement		
Carlos Rosero, National Leader		
"Barrancabermaja's Organizacion Femenina Popular (OFP)"		
Dora Guzman		
Canada-Colombia Solidarity Campaign 2001		
Pablo Alejandro Leal		
Cauca province (southern Colombia)		
Ezequiel Vitonas Talanga, Indigenous Leader		
CUT		
Patricia Buritica, Leader of CUT (union federation)		
Department of Foreign Affairs and International Trade		
Ron Davidson, Director, South America Division		
"Ruta Pacifica de Mujeres" (Women's Path to Peace)		
Maria del Pilar Cordoba		
Canadian Foundation for the Americas	09/05/2001	3
Judy Meltzer, Policy Analyst		
Gerd Schonwalder, Deputy Director		
Rights and Democracy		
Eleanor Douglas, Consultant		
Mary Durran, Communications Officer		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Carleton University	16/05/2001	5
Cristina Rojas, Assistant Professor, Norman Patterson School of International Affairs		
Peace Brigades International		
Luis van Isschot, North American Representative, Colombia Project		
Royal Military College of Canada		
Hal Klepak, Professor of History and Strategy		
Canada-Colombia Solidarity Campaign 2001	30/05/2001	6
Pablo Leal		
Centre for Research in Latin America and the Caribbean		
Emmanuel Rozental-Klinger, Research Fellow		
Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America		
Bill Fairbairn, South America Program Coordinator		
Lilia Solano		
As an Individual		
Kimberly Inksater, Consultant		
Canadian Auto Workers Union	06/06/2001	7
Ken Luckhardt, National Representative		
Canadian Council for International Cooperation	06/06/2001	7
Normand Comte, Development and Peace		
Canadian Labour Congress		
Sheila Katz, National Representative for the Americas		
Embassy of Colombia		
Her Excellency Fanny Kertzman, Ambassador		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Department of Foreign Affairs and International Trade	20/09/2001	8
Ron Davidson, Director, South America Division		
Guillermo Rishchynski, Canadian Ambassador to Colombia		
Embassy of Colombia	26/09/2001	9
Her Excellency Fanny Kertzman, Ambassador		
Canadian Ecumenical Justice Initiatives (KAIROS)	23/10/2001	12
Nelly Albaran, Representative of the Asemblea Permanente de la Sociedad Civil por la paz (Permanent Assembly of Civil Society for Peace)		
Ricardo Esquivia Balletas, Director of the Commission of Human Rights and Peace Counsel of Protestant Churches of Colombia		
Kathy Price, Latin America Human Rights Researcher and Policy Advocate, Kairos		
Jorge Rojas, Representative, Paz Colombia		
United Nations	31/10/2001	13
Jan Egeland, Special Advisor to the Secretary General of the United Nations on Colombia		
Angela Kane, Director, Division of Americas and Europe of the Department of Political Affairs		
James LeMoyne, Deputy Special Advisor to the Secretary General on Colombia		
Canadian International Development Agency	31/10/2001	14
Bob Anderson, Vice-President, Americas		
Claude Beauséjour, Senior Program Analyst, Brazil, Southern Cone and Colombia, South America Division		
Romy Peters, Acting Director, Brazil, Southern Cone and Colombia, South America Division		
Rights and Democracy		
Warren Allmand, President		
Mary Durran, Communications Officer		
SINTRA Minercol and CUT		
Francisco Ramírez		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Amnesty International (Canada)	07/11/2001	15
John Jones, Coordinator, Colombia		
Alex Neve, Secretary General, English Section		
Department of Foreign Affairs and International Trade	21/11/2001	16
Stéphanie Allard, First Secretary, Commercial and Trade Program Manager, Canadian Embassy in Colombia		
Nexen Inc.		
Randy Gossen, Vice-President, Safety, Environment and Social Responsibility		
Real Assets Investment Management		
Kai Alderson, Vice-President, Research and Corporate Engagement		
Department of Foreign Affairs and International Trade	30/01/2002	18
Louise Crosby, Desk Officer, Colombia, South America Division		
Ron Davidson, Director, South America Division		
Michael Harvey, First Secretary (Political Affairs), Canadian Embassy in Colombia		
University of Calgary		
Stephen Randall, Dean of the Faculty of Social Sciences		

WITNESSES IN COLOMBIA

Alcatel CID

Pat Ostaszewski, Director

Andes University

Arleene Tickner, Center for International Studies

ASFADDES — Association of Family Members of Detained and Disappeared

Rocio Bautista

Gloria Herney Galindez, President

ASOCOFLORES — Colombian Flower Exporters Association

Ana Cristina Bueno

"Battallón Nueva-Grenada"

Colonel Lucio Javier Latorre Rojas, Commander of the Nueva Grenada (Army) Battallion, Barrancabermeja

Canada-Colombia Chamber of Commerce (CCCC)

Graciela Lemos, Executive Secretary

Fernando Suescún, President

Canadian Red Cross

Lilly Montano, Delegate

"Centro Docente Belen"

Rosalba Jiménez, Director

Carmen Cecilia Ortiz Florez

CIDA — Canadian International Development Agency

Barbara Karpinski, Program Manager

CINEP — Research and Education Centre

Father Alejandro Angulo, Director

William Bastidas, Investigator of Human Rights

Javier Giraldo, Coordinator of Human Rights data banks

CODHES — Human Rights Consultancy

Moisés Molano

Jorge Rojas

"Colectivo De Abogados" — Lawyers Collective

Luis Guillermo Pérez, Human rights lawyer

Alirio Uribe, Human rights lawyer

Reinaldo Villalba, President

Colombian Ambassador to Canada

Her Excellency Fanny Kertzman

"Comisión Colombiana de Juristas" — Colombian Commission of Jurists

Gustavo Gallón, Director

"Comision de Conciliacion Nacional" — National Reconciliation Commission

Alvaro Campos

"Consorcio de Desarrollo y Paz del Magdalena Medio" — Development and Peace for the Magdalena

Father Francisco de Roux

CREDHOS — Regional Committee of Human Rights Defenders

Francisco Campo

Regulo Madero, President

CSPP — Committee for Solidarity with Political Prisoners

Augustin Jiménez, President

CUT — Association of Trade Unions

Patricia Buriticá

Miguel Antonio Caro, President

Eberto Díaz Montes

"Defensoria Del Pueblo" — Human Rights Ombudsman

Eduardo Cifuentes

Embera Katío Representatives from the Alto Sinú

Martha Domicó

Wilson Domicó

Maria Alicia Vergara

"Equipos Cristianos De Acción Por La Paz" — Christian Peacemaker Teams

William Payne

Pierre Shantz

Externado University of Colombia

Maria Teresa Aya

Laura Gil

FECODE — Union of Education Workers

Gloria Ines Ramirez

Tarcisio Rivera

FEDECAFE — National Coffee Growers Association

Maria Fernanda Concha Escobar

Emilio Echeverry

Martha Moreno

FESCOL — Fondation Friedrich Ebert of Colombia

Angie Stucker

"G & M de Colombia Abogados" — Gay and Lesbian Rights

German Humberto Rincón Perfetti

ILSA — Latin American Alternative Legal Services

Jesús Anibal Suárez

International Committee of the Red Cross

Kathleen Graf

Jan Roemer

Joint Task Force — South, Tres Esquinas

Brigadier-General Roberto Pizarro Martinéz, Commander

"JUSTICIA Y PAZ" — Justice and Peace

Reinaldo Jaimes

Padre Carlos Julio Rozzo

Mayor of Barrancabermeja

Dr. Julio Cesar Ardila

MEMBERS OF CONGRESS:

"SENADO DEL REPUBLICA"

Piedad Córdoba, Human Rights Committee, Senate

Flora Sierra de Lara, Senator

Dieb Maloof, Chairman of Human Rights Committee, Senate

Rafael Orduz, Human Rights Committee, Senate

"CAMARA DE REPRESENTANTES"

Pompilio Avendaño, Human Rights Committee, Congressman

Jorge Gómez Celis, Chairman Human Rights Committee, Congressman

Rafael Guzmán Navarro, Human Rights Committee, Congressman

Gustavo Petro, Congressman

Miguel Angel Zambrano

MINGA

Martha Cecilia Monroy

All these organizations c/o MINGA:

"ASOPRICOR — Asociación Pequeños Productores Agrícolas" (Association of Small Agricultural Producers)

Maria Gilma Reyes

"CRIC — CONSEJO REGIONAL INDÍGENA DEL CAUCA" (Regional Indigenous Council of Cauca)

Ezequiel Vitona

"HERMANAMIENTO MEDELLÍN" (Brotherhood Medellín) — 20 Organizations for Peace

Javier Marqués

"PCN — PROCESO COMUNIDADES NEGRAS" (Process for Black Communities)

Carlos Rosero

Ministry of Foreign Affairs

Paul de Bedout, Advisor to the Vice- Minister

Clemencia Forero, Vice-Minister

Ministry of the Interior, Human Rights Office

Marcela Bravo, Director of Indigenous Issues

Rafael Bustamante, Director of Human Rights Office

German Sánchez, Coordinator of Prevention in Human Rights

National University of Colombia

Alejo Vargas

Nortel Networks de Colombia S.A.

Luis Alberto Bocanegra, President

Nexen Petroleum Colombia LTDA

Richard Jensen, President

Ed Mastel

Jean-Yves Pineault

OCENSA — Central Pipelines S.A.

John Gerez, Vice-President of Operations

Fernando Larotta, President

OIM

Fernando Puerto

ONIC — Umbrella Organization of Indigenous Groups

Fernando Castrillon, "Asesor"

Armando Valbuena, President

"Organización Popular Femenina" — Popular Women's Organization

Matilde Vargas

"País Libre" / Free Country

David Buitrago, Legal Director

Olga Lucia Gómes, Psychology Director

Luis Alfonso Manrique, Legal Representative

Peace Brigades International

Peter Clark

"Planeta Paz" — Peace Planet

Astrid Flores

Gregorio Mesa

Daniel Garcia Peña

Carlos Salgado

"Pontificia Universidad Javeriana" — Javeriana University

Ernesto Borda, Director of Human Rights Institute

Padre Gabriel Izquierdo, Director of Think-Tank Institute

President of the Republic

Andres Pastrana

Project Counselling Services

Betty Pedraza

"Proyecto de Produccion y commercializacíon de zapatos" / Shoe Production and Commercialization Project

Aurora Solano, Manager of the Project

Redepaz — Network of Peace

Ana Teresa Bernal, National Coordinator

Fernando Hernández

Luis Emil Sanabria

Luis Sandoval

Alvaro Villarraga

"Renacer" — Rebirth

Luz Stella Cárdenas, Director

Timothy Ross, Volunteer

Representatives from Embassies

Brazil, France, Japan, Norway, Sweden, United Kingdom, United States and Venezuela

"Servicio Jesuita A Refugiados"

Ledys Bohórquez

Sintraminercol Miner's Union

Francisco Ramírez Cuellar, President

Talisman Energy

Pedro A. Martinez Uribe, General Director

United Nations High Commission for Refugees

Carmen Garcia

Leila Lima

Antonio Menéndez

Cecilia Stromblat

United Nations High Commissioner for Human Rights in Colombia

Amerigo Incalcaterra, Deputy Director

Anders Kompass, Director

United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention

Klaus Nyholm

U.S.O. Nal — National Worker's Trade Union

Alirio Rueda Gómez

USO — Oil Worker's Union

Hernando Hernandez, President

World Vision

Samuel Albarracin, Emergency and Rehabilitation Coordinator

APPENDIX B
LIST OF BRIEFS

Amnesty International

Canada-Colombia Solidarity Campaign

Canadian Ecumenical Justice Initiatives (KAIROS)

Canadian Foundation for the Americas (FOCAL)

Canadian International Development Agency

Canadian Labour Congress

Canadian Union of Postal Workers

Centre for Research in Latin America and the Caribbean

Department of Foreign Affairs and International Trade

Enbridge

Export Development Corporation

Kimberly Inksater

Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America

International Centre for Human Rights and Democratic Development

Nexen

Peace Brigades International

Stephen Randall

Cristina Rojas

The North-South Institute

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE

Pursuant to Standing Order 109, the Committee requests that the government table a comprehensive response to this report.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting no. 74 including this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Jean Augustine, M.P.
Chair

Dissenting Opinion
SCFAIT Sub-Committee on Human Rights and International Development
Report on Colombia

Svend J. Robinson, MP

While I acknowledge and value the dedication and hard work of my Sub-Committee colleagues in holding extensive hearings and travelling to Colombia to witness first hand the tragic situation in that country, in a number of important respects I believe that the final Report of the Sub-Committee must be strengthened. In some cases I dissent from the conclusions drawn by my colleagues, in others I find that the conclusions of the Report do not accurately reflect the evidence heard by the Sub-Committee. Like my colleagues, I want to thank all of the witnesses who appeared before us, both in Ottawa and in Colombia. Their evidence, particularly that of Colombian witnesses, was powerful and moving. There is no question that the crisis in Colombia is by far the gravest in this hemisphere, as Jan Egeland has noted, from many different perspectives. I want to underscore the pride that I and other members of the Sub-Committee feel in the great contribution to protecting human rights and nurturing the peace process made by our respected Ambassador Guill Ryschinski. As well, I would pay tribute to the dedicated Canadian non-governmental organizations and individuals who have been working so long for peace and justice in Colombia.

The most important conclusion drawn by all members of the Sub-Committee is that a military solution to the conflict is "not viable", and that there must be a negotiated solution. It is essential that the dialogue for peace based upon economic and social justice not just involve the armed combatants of the guerilla and the state, but include broad representation from civil society, particularly from women and indigenous peoples. As the Sub-Committee notes as well, Colombia is a profoundly inegalitarian society, with huge gaps between the rich and the poor, and a comprehensive peace with justice must mean major economic redistribution of wealth and power and land reform. Indigenous peoples and Afro-Colombians must be particularly targeted in these areas...they are the poorest of the poor. Neo-liberal economic "reforms" such as structural adjustment and privatization and de-regulation have had a harsh impact on the Colombian people, leading to greater levels of poverty and concentrating the nation's wealth in the hands of fewer and fewer people — a situation that only serves to fuel the armed conflict and undermine efforts to achieve peace. Colombian democracy has been lauded in the Report, but I would note that it is fragile indeed. The bloody experience of the Patriotic Union, with over 3000 killed, and the recent claims by paramilitary leader Salvatore Mancuso that many of the newly elected members of the

Legislature are AUC supporters are disturbing evidence of this. As well, the fact that the Legislature has to this day not debated Plan Colombia, and that the Human Rights Commissions are largely dormant, is further evidence of this weakness.

The following are the key areas in which I believe that the majority Report must be changed or strengthened:

- The report gives far too much credit to the Colombian government for its alleged achievements in establishing structures to protect human rights. While credit should be given where due, the evidence provided by many witnesses and the findings of the United Nations High Commissioner for Human Rights provide compelling evidence that the main problem as regards human rights is not an absence of laws or institutions, but a repeated failure by the government of Colombia to use them and thus an absence of tangible decisions, actions and results.

- The Report is not tough enough on the Colombian government's failure to actively combat paramilitaries, and grossly understates the well documented ties between the state forces and the AUC. Far from improving, as the Report suggests, the UN has documented that the situation is getting worse. The UN notes the sharp contrast between the Colombian government's tough discourse against the paramilitary groups and both its actions and failure to assess the extent of public servants' ties to these groups, describing the Colombian government's commitment to counteracting paramilitary groups as "weak and inconsistent". Key military officers accused of complicity with the AUC remain in active duty and the security forces continue to promote soldiers and policemen whose conduct is being investigated for human rights violations and paramilitary activities, sending a contradictory message to civil society with regard to the manner in which the State fulfils its international obligations. Impunity reigns.

- A number of witnesses raised concerns about the role of the Canadian corporate sector in Colombia, including the North-South Institute, Canadian churches and both Canadian and Colombian trade unionists. As well, the role of the EDC in the Urra Dam financing was harshly criticized. The report glosses over much of this, and should be much stronger in calling for Canada to lead on monitoring and promoting corporate social responsibility. The Report should also be much clearer on the damning testimony of Kimy Pernia on the EDC role, and condemning the weak investigation into his disappearance.

- Canada should strongly condemn the military component of Plan Colombia, as urged by many witnesses and as been done by the European Parliament and others. The report is unacceptable in this area. As well, we should call for immediate suspension of all aerial spraying, at the very least until an independent inquiry has been conducted to show no adverse health impacts.

- The Report should call for an increase of the Canada Fund to $1 million.

These are the key areas in which I believe the Report should be strengthened.

MINUTES OF PROCEEDINGS

Wednesday, April 24, 2002
(Meeting No. 23)

The Sub-Committee on Human Rights and International Development of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade met *in camera* at 3:37 p.m. this day, in Room 208, West Block, the Chair, Beth Phinney, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Colleen Beaumier, Antoine Dubé, Marlene Jennings, Beth Phinney, Svend Robinson.

Acting Members present: Mark Assad for Sarkis Assadourian, Hedy Fry for Irwin Cotler, Keith Martin for Deepak Obhrai.

In attendance: From the Library of Parliament: James Lee, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee resumed consideration of its study of human rights, development and other matters in Colombia.

The Sub-Committee resumed consideration of its draft report.

It was agreed — That the Draft Report, as amended, be concurred in as the Fourth Report of the Sub-Committee and that the Chair or her designate be authorized to present it to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade at the earliest opportunity.

It was agreed — That pursuant to Standing Order 109, the Sub-Committee recommends that the Standing Committee request that the government table a comprehensive response to this report within one hundred and fifty (150) days.

It was agreed — That the Chair be authorized to make such typographical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the report to the Standing Committee.

It was agreed — That the Sub-Committee recommend to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade the printing of dissenting opinions as an appendix to this report, immediately following the signature of the Chair.

It was agreed — That any dissenting opinions be limited to no more than 2 pages.

It was agreed — That any dissenting opinions be received by the clerk, in both official languages, no later that 12:00 p.m. (noon) on Monday, April 29, 2002.

At 5:36 p.m., the Committee proceeded to the consideration of its future business.

It was agreed — That the Sub-Committee on Human Rights and International Development request the permission of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade to travel to the Sudan in relation to its study pursuant to Standing Order 108(2) of human rights, development and other matters in the Sudan from November 12, 2002 to November 22, 2002 and that the necessary staff accompany the Committee.

It was agreed — That the budget of $ 208,438.00 be accepted by the Sub-Committee for the trip to Sudan and be presented to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade for its approval.

At 5:48 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

Thursday, May 2, 2002
(*Meeting No. 74*)

The Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade met at 9:14 a.m. this day, in Room 308, West Block, the Chair, Jean Augustine, presiding.

Members of the Committee present: Sarkis Assadourian, Jean Augustine, Aileen Carroll, Stockwell Day, Marlene Jennings, Stan Keyes, Francine Lalonde, Diane Marleau, Pierre Paquette, Bernard Patry and Svend Robinson.

Acting Members present: Beth Phinney for John Harvard; John Godfrey for Pat O'Brien; Alan Tonks for Bernard Patry; Joe McGuire and Anita Neville for George S. Baker.

Associate Member present: Beth Phinney.

In attendance: *From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament*: Gerald Schmitz and James Lee, research officers.

Witnesses: *From the Kennedy School of Government, Harvard University*: Joseph Nye, Dean. *From the Canadian Institute of International Affairs*: Robert Edmonds, Past Chair, National Capital Branch.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its Study of North American Integration and Canada's Role in the Light of New Security Challenges. (See *Minutes of Proceedings of Tuesday, October 16, 2002, Meeting No. 31*)

The witnesses made statements and answered questions.

At 11:02 a.m., the sitting was suspended.

At 11:07 a.m., the sitting resumed.

Svend Robinson moved, — That the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade call upon the Government of Canada

- to support Taiwan's participation in the World Health Organization at the upcoming World Health Assembly
- to support the establishment of a UN working group to facilitate Taiwan's effective participation in the WHO, reaping benefits for both the international community and the Taiwanese through shared knowledge and equality of access to health care information.

Debate arose

Francine Lalonde moved, — That the motion be amended by inserting between the words "participation" and "in" the words "with observer status".

After debate, the question was put on the amendment, it was agreed to.

The question was put on the motion and it was negatived on the following recorded division:

YEAS — 5

Sarkis Assadourian	Francine Lalonde
Stockwell Day	Svend Robinson
Antoine Dubé	

NAYS — 6

Aileen Carroll	Anita Neville
John Godfrey	Beth Phinney
Marlene Jennings	Alan Tonks
Diane Marleau	

The Committee proceeded to consider reports of sub-committees.

Beth Phinney presented the Third Report of the Sub-Committee on Human Rights and International Development which is as follows:

Third Report of the Sub-Committee on Human Rights and International Trade.

Your Sub-Committee requests permission of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade to travel to Sudan from November 12 to 22, 2002 in relation to its study pursuant to Standing Order 108(2) of human rights, development and other matters in Sudan.

A copy of the budget, as well as the relevant Minutes of Proceedings and Evidence is tabled for your consideration.

On a motion by Beth Phinney, the Third Report was concurred in and the Committee adopted a budget for transmission to the Budget Sub-Committee of the Liaison Committee for travel by the Sub-Committee on Human Rights and International Development to Sudan from November 12 to November 22, 2002.

Beth Phinney presented the Fourth Report (*Conflict, Human Rights and Democracy in Columbia: A Canadian Agenda*) of the Sub-Committee on Human Rights and International Development.

Beth Phinney moved, — That the Fourth Report of the Sub-Committee on Human Rights and International Development be adopted as a report of this committee.

After debate, the question was put on the motion and it was agreed to.

By unanimous consent, it was agreed, — That the Chair be authorized to make such typographical changes as necessary without changing the substance of the report.

By unanimous consent, it was agreed, — That pursuant to Standing Order 108(1)(*a*), the Committee authorize the printing of brief dissenting opinions, to be submitted in the two official languages to the clerk.

By unanimous consent, it was agreed, — That the Chair or her designate be authorized to present the report to the House.

By unanimous consent, it was agreed, — That pursuant to Standing Order 109, the Committee request that the government table a comprehensive response.

At 11:58 a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Stephen Knowles
Clerk of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

CONFLIT, DROITS DE LA PERSONNE ET DÉMOCRATIE EN COLOMBIE :

UN PROGRAMME D'ACTION CANADIEN

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Jean Augustine, députée,
présidente

Beth Phinney, députée,
présidente
Sous-comité des droits de la personne et du développement international

Mai 2002

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

Les transcriptions des réunions publiques du Comité sont disponibles par Internet : http://www.parl.gc.ca

En vente : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9

CONFLIT, DROITS DE LA PERSONNE ET DÉMOCRATIE EN COLOMBIE :

UN PROGRAMME D'ACTION CANADIEN

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Jean Augustine, députée
présidente

Beth Phinney, députée
présidente
Sous-comité des droits de la personne et du développement international

Mai 2002

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

PRÉSIDENTE

Jean Augustine

VICE-PRÉSIDENTS

Stockwell Day

Bernard Patry

MEMBRES

Sarkis Assadourian

L'hon. George Baker

Aileen Carroll

Bill Casey

John Duncan

John Harvard

Marlene Jennings

Stan Keyes

Francine Lalonde

L'hon. Diane Marleau

Keith Martin

Deepak Obhrai

Pat O'Brien

Pierre Paquette

Svend Robinson

GREFFIER DU COMITÉ

Stephen Knowles

DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE PARLEMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

James Lee
Gerald Schmitz

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

PRÉSIDENTE

Beth Phinney

MEMBRES

Sarkis Assadourian
Colleen Beaumier
Bill Casey
Irwin Cotler
Antoine Dubé
Marlene Jennings
Deepak Obhrai
Svend Robinson

AUTRES MEMBRES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE

Rob Anders
Mark Assad
Jean Augustine
Eugène Bellemare
Joe Comuzzi
Reed Elley
L'hon. Hedy Fry
Peter Goldring
Michel Guimond
Mac Harb
Betty Hinton
Charles Hubbard
Francine Lalonde
Keith Martin
John McCallum
James Moore
Dick Proctor
Yves Rocheleau
Maurice Vellacott
Lynne Yelich

GREFFIÈRE DU SOUS-COMITÉ

Elizabeth Kingston

DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE PARLEMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

James Lee

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

a l'honneur de présenter son

DIX-HUITIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité a constitué un sous-comité pour étudier les questions relatives aux droits de la personne et au développement international. Après avoir achevé son étude sur la Colombie, le Sous-comité a présenté son Quatrième rapport au Comité.

Votre Comité a adopté le rapport formulé en ces termes :

TABLE DES MATIÈRES

CONFLIT, DROITS DE LA PERSONNE ET DÉMOCRATIE EN COLOMBIE : UN PROGRAMME D'ACTION CANADIEN 1

RÉSUMÉ 1

PRÉFACE 5

I. INTRODUCTION AU CONFLIT COLOMBIEN 9

II. RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA COLOMBIE ET « PLAN COLOMBIA » 10

III. DÉMOCRATIE ET CONFLIT 14

IV. PROTECTION ET PROMOTION DES DROITS DE LA PERSONNE 20

V. LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC 27

VI. AIDE HUMANITAIRE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT 30

LISTE DES RECOMMANDATIONS 33

ANNEXE A — LISTE DES TÉMOINS 35

ANNEXE B — LISTE DES MÉMOIRES 47

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 49

OPINION DISSIDENTE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE 51

PROCÈS-VERBAUX 55

CONFLIT, DROITS DE LA PERSONNE ET DÉMOCRATIE EN COLOMBIE : UN PROGRAMME D'ACTION CANADIEN

RÉSUMÉ

En février 2002, le Sous-comité des droits de la personne et du développement international s'est rendu en Colombie pour la dernière étape de son étude sur la situation complexe et tragique dans laquelle ce pays est plongé. En Colombie, des dizaines d'années d'un conflit horrible se sont soldées par la mort de milliers de civils, le déplacement d'environ deux millions de personnes, des violations généralisées et persistantes des droits de la personne par toutes les parties au conflit, une démocratie colombienne gravement mise à mal et une menace à la stabilité de toute la région andine à cause de la violence, de la présence de réfugiés et de la production de drogues. Le Sous-comité soumet dans le présent rapport ses recommandations sur la politique que le gouvernement du Canada devrait adopter à l'égard de ce pays.

Au cours des dix dernières années, le Canada a accru sensiblement son engagement à l'égard des Amériques, ce dont témoigne au plus haut point la tenue du troisième Sommet des Amériques à Québec, l'an dernier. Le Canada a alors déclaré qu'il voulait être un chef de file dans les Amériques. Malheureusement, la Colombie est un pays où persistent un grand nombre des problèmes de l'hémisphère. Dans les grandes lignes, la politique du Canada à l'égard de la Colombie est juste, mais les membres du Sous-comité estiment que, dans un certain nombre de domaines, le Canada peut et doit faire plus, tant par l'entremise des institutions démocratiques en Colombie que sur la scène internationale.

Démocratie et conflit

Comme Jan Egeland, alors conseiller spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la Colombie, l'a déclaré au Sous-comité à l'automne 2001 :

> Il y a beaucoup de concurrence avec les nombreuses autres régions agitées, mais la Colombie est aux prises avec le plus important conflit dans l'hémisphère occidental. Elle constitue le plus gros problème de l'hémisphère occidental au

> niveau des droits de la personne; elle présente le plus grave problème de déplacements de l'hémisphère occidental; et elle a le plus gros problème de drogue de l'hémisphère occidental[1].

Au moment de la visite du Sous-comité, le gouvernement du Canada s'intéressait à la protection et à la promotion des droits de la personne, certes, mais il était également mêlé de près à la facilitation des pourparlers de paix entre le gouvernement colombien et le plus important groupe d'insurgés de la Colombie, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Quelques jours après le retour du Sous-comité à Ottawa, le processus de paix a été interrompu et le conflit a repris de plus belle.

La tournure des événements a dicté une modification des priorités immédiates, car il faut désormais protéger les civils colombiens, appuyer le gouvernement démocratique de Colombie et, même si le Canada et les autres pays n'ont pas de contact avec les guérilleros ni avec les groupes paramilitaires, œuvrer pour que cessent les enlèvements et les opérations visant des civils. (De tels principes humanitaires pourraient constituer le point de départ de nouveaux pourparlers de paix.) Bien que cela soit maintenant plus difficile à cause de la reprise complète des hostilités et de l'élection présidentielle prochaine en Colombie, les membres du Sous-comité restent convaincus qu'une solution négociée demeure en fin de compte la solution idéale.

Le Canada et d'autres membres de la communauté internationale sont non seulement disposés à faciliter la recherche d'une paix juste en Colombie, mais également prêts à faire tout leur possible pour aider le gouvernement colombien à renforcer son pouvoir, ses moyens d'action et sa crédibilité auprès de tous les secteurs de la société. Pour renforcer la démocratie colombienne, il faudra aider davantage le système de justice et soutenir la société civile, qui, idéalement, devrait prendre part à d'éventuelles négociations de paix complètes.

Il sera important que la Colombie puisse compter sur l'investissement étranger et le commerce international si on veut qu'elle soit en mesure de s'attaquer à ses graves problèmes de pauvreté et autres, et des entreprises canadiennes ont déjà consenti d'importants investissements dans divers secteurs, dont ceux des télécommunications et de l'énergie. Il est crucial que tant les entreprises canadiennes actives en Colombie ainsi qu'Exportation et développement Canada continuent d'observer les normes les plus élevées de responsabilité sociale.

---

[1] Sous-comité des droits de la personne et du développement international du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes, *Témoignages*, 31 octobre 2001 (en matinée), p. 2-3 (ci-après *Témoignages*). À la même séance, le Sous-comité a également rencontré l'actuel conseiller spécial par intérim, James LeMoyne.

Protection et promotion des droits de la personne

La situation des droits de la personne en Colombie est déplorable, notamment en ce qui concerne les défenseurs des droits de la personne, les syndicalistes et les Autochtones. S'il est vrai que le gouvernement colombien a accompli des progrès en mettant en place des structures de protection et de promotion des droits de la personne, il n'en demeure pas moins que l'impunité y est quasi totale. Le cas des forces armées nationales est plus difficile encore, car elles ont toujours eu un bilan peu reluisant en matière de respect des droits de la personne. Le nombre des plaintes pour atteintes aux droits portées directement contre des soldats colombiens a beaucoup diminué ces dernières années, et le gouvernement de la Colombie a adopté une politique de répression des groupes « paramilitaires » de la droite. Il faut applaudir à ces réalisations, mais il reste que les officiers colombiens de grades intermédiaires continuent souvent de fermer les yeux sur les activités des paramilitaires.

On relève un fait nouveau d'importance dans l'évolution de la situation des droits de la personne en Colombie, soit l'ouverture d'un bureau des droits de l'homme de l'ONU. Bien que ce soit le gouvernement colombien qui ait réclamé ce bureau, ses relations avec lui n'ont pas toujours été faciles, et le président de la Colombie, Andres Pastrana, a dit aux membres du Sous-comité à Bogotá que le gouvernement n'estimait pas être toujours traité justement dans les rapports de ce bureau.

On peut certes comprendre que le gouvernement de la Colombie juge que des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres parties qu'il croit portées à critiquer ne tiennent pas compte de ses progrès réels sur le chapitre des droits de la personne, mais il doit admettre que le Canada et d'autres États continueront de considérer le travail professionnel du Bureau des droits de l'homme de l'ONU comme une évaluation indépendante de ses progrès en la matière. Tout en prenant acte de ces progrès, le Canada et d'autres pays amis du gouvernement démocratique de la Colombie continueront d'exiger de lui des normes plus élevées que celles des adversaires qu'il combat — et qui ont manifesté leur mépris pour la démocratie et les droits des civils — et d'insister sur la mise en œuvre intégrale des recommandations de l'ONU, de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et d'autres organisations. La tâche ne sera pas facile, mais la Colombie ne sera pas réduite à ses seuls moyens.

Lutte contre le narcotrafic

Bien que le narcotrafic ne soit pas la source de la violence politique et du conflit en Colombie, il les alimente directement et indirectement, et il contribue de façon plus générale aux problèmes de l'impunité, de la corruption et de la faiblesse de la démocratie. Les États-Unis ont été au premier rang dans l'assistance à la Colombie et les opérations antidrogue, et les résultats se sont améliorés notablement depuis le début de l'aide américaine, dans le cadre du « Plan Colombia ». Par contre, les épandages aériens et d'autres politiques adoptées par le gouvernement colombien ont suscité de vives

critiques en Europe et ailleurs. En dehors des mesures concrètes pour réprimer le blanchiment d'argent et freiner l'exportation des produits chimiques précurseurs, le Canada et d'autres pays doivent prendre des mesures pour réduire la consommation de drogues sur leur territoire. Ils devraient également appuyer l'étude scientifique des épandages aériens et encourager une intervention internationale coordonnée sur les activités de développement de remplacement et d'autres aspects du narcotrafic.

Aide humanitaire et aide au développement

Après des décennies de conflit, la Colombie fait face à de vrais défis d'ordre humanitaire, dont le plus important est la terrible crise des populations déplacées. En plus des besoins humanitaires, la Colombie est aux prises avec un grave problème de pauvreté et d'autres difficultés. Récemment, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a élaboré pour la Colombie des programmes qui, selon le témoignage au Sous-comité du très respecté ambassadeur du Canada en Colombie, Guillermo Rishchynski, sont plus axés sur la personne. Le Sous-comité se félicite de cette modification de l'orientation de l'ACDI et estime qu'il faudrait accroître l'aide bilatérale et multilatérale que le Canada accorde à la Colombie.

CONFLIT, DROITS DE LA PERSONNE ET DÉMOCRATIE EN COLOMBIE : UN PROGRAMME D'ACTION CANADIEN

...La Colombie n'est pas un pays de seigneurs de la drogue, de sauvages ou de gens ayant une tendance génétique à la guerre. La Colombie, malgré les injustices flagrantes et les abus causés à l'intérieur et à l'extérieur du pays par une minorité, est un pays composé de gens d'origines les plus diverses et des plus créateurs, qui ont le droit de vivre dans ce monde, comme l'a dit Garcia Marquez... (lorsqu'il a reçu le Prix Nobel de littérature en 1982)

Emmanuel Rosenthal
Porte-parole, Pueblos Hermanos Lazos Visibles,
Ottawa, décembre 1999[2]

Le Canada a toujours condamné le terrorisme, quelle que soit sa forme. Aucune cause ni aucun besoin ne pourra jamais justifier la mort de civils innocents.

Bill Graham, ministre des Affaires étrangères
Déclaration devant le Comité permanent des
affaires étrangères et du commerce international
18 avril 2002[3]

PRÉFACE

En février 2002, le Sous-comité des droits de la personne et du développement international s'est rendu en Colombie pour la dernière étape de ses audiences sur la situation complexe et tragique dans laquelle ce pays est plongé[4]. Au moment de la visite, le Canada et d'autres pays qui partagent ses idées et font partie de la Commission de facilitation (G-10) avaient travaillé récemment avec le conseiller spécial par intérim du Secrétaire général de l'ONU, James LeMoyne, que le Sous-comité avait rencontré à Ottawa, afin de convaincre le gouvernement de la Colombie et le plus important des groupes armés insurgés du pays, les Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC) qui comptent 17 000 membres, de ne pas renoncer aux pourparlers de paix

---

2 Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes, *Témoignages*, 2 décembre 1999, p. 25 (ci-après, *Témoignages*).

3 Exposé sur la situation au Moyen-Orient, présenté par l'honorable Bill Graham, ministre des Affaires étrangères au CPAECI le 18 avril, p. 3.

4 Ce rapport ne vise pas à résumer les témoignages que le Sous-comité des droits de la personne et du développement international a recueillis, mais ses membres invitent instamment les lecteurs intéressés à se rendre sur site http://www.parl.gc.ca.

amorcés en 1998[5]. La persistance des attaques des FARC avait durci l'opinion publique, cependant, et nombre de ceux que le Sous-comité a rencontrés au début de février étaient d'avis que, à tout le moins, le processus de paix changerait de façon significative après l'élection d'un nouveau gouvernement colombien, probablement plus intransigeant, en mai 2002.

Après l'enlèvement d'une sénatrice colombienne très en vue, le 20 février, le président Andres Pastrana a annoncé qu'il mettait fin au processus de paix, et il a ordonné à l'armée colombienne de reprendre l'importante zone « démilitarisée » qu'il avait cédée aux FARC pour faciliter les pourparlers de paix. Dans les semaines qui ont suivi, les opérations militaires et les attentats des FARC, surtout contre les infrastructures, se sont intensifiés. Le nombre des victimes, tant chez les civils que chez les militaires, a certes augmenté, mais, heureusement, on ne peut parler du « bain de sang » immédiat, que beaucoup redoutaient.

La tournure des événements a transformé la situation en Colombie et, du même coup, les priorités immédiates, car il faut désormais protéger les civils colombiens — et plus particulièrement les victimes du conflit — et encourager un accord sur des principes humanitaires, par exemple la fin des enlèvements et des opérations visant des civils, ce qui pourrait, espère-t-on, constituer le point de départ de nouveaux pourparlers de paix. Étant donné que les combats avec les FARC ont pris plus d'ampleur et qu'un nouveau gouvernement sera élu dans les mois à venir, il est crucial qu'en plus de protéger les civils contre les guérilleros, les autorités colombiennes redoublent d'efforts pour combattre les groupes d'« autodéfense » de droite — le plus souvent appelés les forces « paramilitaires » — qui sont généralement considérés comme responsables de la majorité des atteintes aux droits de la personne en Colombie.

S'il est vrai que les travaux du Sous-comité ont porté surtout sur la situation des droits de la personne en Colombie, il était indispensable que le Sous-comité, pour formuler correctement ses recommandations sur la politique à long terme du Canada, examine des questions connexes comme la résolution du conflit, le renforcement de la démocratie et la lutte contre le narcotrafic.

Après de nombreuses audiences et discussions à Ottawa et en Colombie, les membres du Sous-comité estiment que, dans ses grandes lignes, la politique canadienne sur la Colombie est juste : solide soutien pour le gouvernement démocratique du pays et pour un règlement négocié du conflit armé, protection et promotion énergiques des droits de la personne sur le terrain, en Colombie, et au niveau international et aide humanitaire. Ils croient néanmoins que, étant donné son capital diplomatique dans la région et ses

---

5 Outre le Canada, les autres pays du G-10 sont la Suède, la France, Cuba, le Mexique, le Venezuela, la Norvège, l'Espagne, l'Italie et la Suisse. Le Canada a également fait partie du groupe de soutien du processus de paix, réunissant 26 pays, l'ONU et le Vatican, et le groupe officieux de haut niveau de Bruxelles. Outre les entretiens avec les FARC, il y a également eu des pourparlers moins officiels avec le deuxième groupe marxiste le plus important, l'Armée de libération nationale (ELN).

autres ressources, le Canada peut et devrait faire encore plus. Des recommandations précises suivent, mais, plus généralement, le Canada devrait expliquer avec plus de conviction sur la scène internationale ce qui se passe en Colombie.

Le gouvernement de la Colombie soutient que, en tant que démocratie aux prises avec des « narcoterroristes » bien armés, il devrait recevoir l'aide des autres pays et non se faire critiquer pour des problèmes de droits de la personne et autres, qu'il admet. Le gouvernement du Canada et les membres du Sous-comité condamnent tout acte de terrorisme. Les membres du Sous-comité reconnaissent que le gouvernement de la Colombie est dans une position très difficile, car il s'efforce d'accroître ses moyens d'action, son pouvoir et sa crédibilité auprès de tous les secteurs de la société, mais ils soulignent qu'il n'a pas à s'attaquer seul à cette tâche. Des pays amis comme le Canada continueront de soutenir les institutions démocratiques de la Colombie et de collaborer avec elle bilatéralement et multilatéralement au moyen de mécanismes comme l'ONU. Si on veut que la Colombie règle ses nombreux problèmes et profite de ses abondantes ressources naturelles et humaines, il faut que le Canada et d'autres membres de la communauté internationale prennent des mesures plus importantes à cet égard.

Les membres du Sous-comité qui se sont rendus en Colombie ont été impressionnés par le leadership dont fait preuve l'ambassadeur du Canada dans ce pays, Guillermo Rishchynski, et par le dévouement et la compétence de toute l'équipe de l'ambassade à Bogotá. Mais la politique doit aller au-delà des personnes en place, et le Sous-comité ose espérer que le présent rapport servira de point de repère pour la politique actuelle et à venir du Canada à l'égard de la Colombie.

I. INTRODUCTION AU CONFLIT COLOMBIEN

Même si la Colombie est officiellement une démocratie depuis fort longtemps, elle a aussi une longue histoire d'inégalités, de troubles politiques et de violence. Ainsi, la décennie de violence appelée *La Violencia* qui a débuté dans les années 40 a fait plus de 200 000 morts et s'est achevée par un partage du pouvoir entre les partis libéral et conservateur qui a duré une trentaine d'années. Le conflit actuel entre le gouvernement et les guérilleros marxistes — les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) qui comptent 17 000 membres et l'Armée de libération nationale (ELN) qui en a 3 500 — a commencé au début des années 60 et tourné autour de questions comme la répartition du pouvoir politique et l'absence de réforme agraire. Pendant des années, ce conflit en est demeuré un de faible intensité généralement restreint aux régions rurales de Colombie. Le commerce grandissant de la drogue a toutefois touché toutes les parties concernées par le conflit, et l'incapacité du gouvernement à protéger les citoyens dans tout le pays a entraîné la formation de groupes d'autodéfense ou militants de droite — plus communément appelés groupes paramilitaires, dont le plus important est Autodéfenses nies de Colombie (AUC) qui compte 10 500 membres (et connaît la croissance la plus rapide)[6].

À la fin des années 90, le conflit s'est intensifié et les insurgés ont gagné beaucoup de terrain. Paradoxalement, la situation était due en partie aux manœuvres pour se positionner à la suite de la décision du président colombien, Andres Pastrana, en 1998, de céder aux FARC une importante zone démilitarisée en un geste de bonne volonté visant à favoriser un processus de paix plus vaste. Grâce à cette mesure, les FARC se sont présentées à la table des négociations, mais de nombreux officiers de l'armée colombienne et d'autres intervenants ont soutenu que la zone leur a permis de renforcer leur position sur le plan tant militaire que financier par une augmentation des enlèvements et du narcotrafic.

Certains progrès ont été accomplis depuis 1998, notamment le début d'un processus de paix officiel entre le gouvernement et les FARC ainsi que l'intervention accrue de la communauté internationale. Il y a toutefois eu une aggravation du conflit de longue date qui a causé la mort de milliers de civils (de 3 000 à 3 500 personnes ont été tuées l'année dernière), le déplacement d'environ deux millions de personnes et des violations généralisées et permanentes des droits de la personne par toutes les parties en cause, la mise à rude épreuve de la démocratie en Colombie et peut-être menacé la stabilité de la région andine sous l'effet du débordement de la violence, de l'afflux de réfugiés et de la production de drogues.

---

[6] Lors de son témoignage devant le Sous-comité, M. Stephen Randall, doyen de l'Université de Calgary, a déclaré au sujet des paramilitaires qu'au « cours des dernières années, leur croissance a été astronomique ». *Témoignages*, 30 janvier 2002, p.7.

Le conflit colombien est souvent qualifié de « guerre civile », mais cette description est fausse, car les groupes d'insurgés armés n'ont guère de soutien dans la population. Par contre, elle reflète fidèlement la situation colombienne, malheureusement, en ce sens que le fardeau du conflit retombe de façon disproportionnée sur la population civile. Comme le président Pastrana l'a expliqué au Sous-comité à Bogotá, « nous n'avons pas de guerre civile, mais une guerre contre la société civile ». Témoignant devant le Sous-comité, l'ambassadrice de la Colombie au Canada, Fanny Kertzman a donné des chiffres pour illustrer la terrible violence qui fait rage en Colombie : en 2000, quelque 26 000 Colombiens ont été tués, sur une population de 40 millions d'habitants, ce qui représente 65 morts pour 100 000 habitants; au Canada, 570 personnes ont connu une mort violente sur une population de 30 millions d'habitants, ce qui équivaut à 1,9 mort violente pour 100 000 habitants, soit 32 fois moins qu'en Colombie[7].

La Colombie n'en reste pas moins une démocratie qui fonctionne, comme en témoigne le fait qu'environ 10 millions de Colombiens ont voté aux élections au Congrès du 10 mars 2002, malgré des risques plus importants. Cependant, l'opinion s'est durcie et les élections présidentielles qui auront lieu en mai 2002 seront certainement un référendum sur les mesures que doit prendre le gouvernement pour corriger la situation.

II. RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA COLOMBIE ET « PLAN COLOMBIA »

À l'automne 2001, M. Jan Egeland, alors conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU sur la Colombie, a déclaré au Sous-comité :

> Il y a beaucoup de concurrence avec les nombreuses autres régions agitées, mais la Colombie est aux prises avec le plus important conflit dans l'hémisphère occidental. Elle constitue le plus gros problème de l'hémisphère occidental au niveau des droits de la personne; elle présente le plus grave problème de déplacement de l'hémisphère occidental; et elle a le plus gros problème de drogue de l'hémisphère occidental[8].

Tous les témoins se sont entendus pour dire que la situation en Colombie revêt une très grande importance pour le Canada et que ce dernier pourrait y jouer un rôle plus déterminant. Le Canada cultive des relations bilatérales avec la Colombie depuis près de 50 ans, et il y met en œuvre un programme de coopération bilatérale depuis les années 1960. En 1999, les deux gouvernements ont signé un nouvel accord de coopération bilatérale, et le nombre de visites de haut niveau entre les deux pays a augmenté[9].

---

7 *Témoignages*, 26 septembre 2001, p. 5-6.

8 *Témoignages*, 31 octobre 2001 (en matinée), p. 2-3.

9 Les contacts se sont également multipliés au niveau non gouvernemental. Ainsi, à l'été 2001, le YMCA d'Edmonton a accueilli deux groupes d'étudiants du YMCA de Bogotá.

Du point de vue de la politique étrangère, la Colombie est importante pour les trois objectifs déclarés de la politique étrangère du Canada :

- *prospérité et emploi* — le pays est un marché important et en pleine expansion, et des entreprises canadiennes y ont déjà fait des investissements considérables;

- *sécurité dans un cadre mondial stable* — l'aggravation du conflit en Colombie pourrait entraîner l'effondrement du pays ou un conflit régional, dont les conséquences seraient, entre autres, l'expatriation de Colombiens (réfugiés);

- *projection des valeurs canadiennes* — à l'échelle des Amériques, c'est en Colombie que les valeurs canadiennes telles que les droits de la personne et la saine gestion publique sont le plus menacées[10].

Outre ces éléments concrets, la Colombie est plus importante que jamais pour le Canada, car elle constitue un test pour son engagement envers les Amériques et sa capacité de promouvoir la sécurité humaine et une saine gestion publique dans cette partie du monde. C'est là un rôle que le Canada a consolidé en tant que protagoniste clé dans l'intervention fructueuse que l'Organisation des États américains (OEA), en 2000, pour protéger la démocratie au Pérou et à titre de pays hôte du troisième Sommet des Amériques à Québec en 2001. Le gouvernement du Canada a alors déclaré qu'il voulait être un chef de file dans les Amériques; or, la Colombie est malheureusement un pays où subsistent un grand nombre des problèmes de l'hémisphère. Compte tenu de l'histoire de la région, il est indéniable que de nombreux États des Amériques considèrent le Canada comme une voix nord-américaine différente de celle des États-Unis.

Les États-Unis ont occupé une position clé dans le débat international entourant la Colombie. Les priorités américaines ont été de réduire l'entrée aux États-Unis des drogues qui en proviennent et d'assurer la stabilité de la Colombie. Une grande partie de l'aide américaine a été dispensée dans le cadre du Plan Colombia. Élaboré par le gouvernement de Colombie avec l'étroite collaboration des États-Unis, le Plan Colombia est un programme triennal de 7,5 milliards de dollars américains qui comporte à la fois des mécanismes de la lutte contre le narcotrafic (militaire) et des mesures de développement. Des ressources de quelque 4 milliards de dollars devaient être fournies par le gouvernement de la Colombie, et on espérait que 3,5 milliards viendraient de la communauté internationale. La contribution de 1,3 milliard de dollars américains au Plan Colombia a été dans une large mesure axée sur la lutte antidrogue (74 p. 100), surtout au moyen de la formation et de l'approvisionnement de l'armée colombienne. Étant donné que l'armée colombienne a toujours eu un bilan médiocre en matière de droits de la personne, le Plan Colombia a continué de faire l'objet de vives critiques en Europe et ailleurs, malgré les limites strictes imposées par le Congrès américain pour faire en sorte que l'aide ne serve qu'à la lutte antidrogue.

---

[10] Voir *Le Canada dans le monde*, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1995.

En 2001, reconnaissant la nécessité d'examiner les problèmes de la Colombie selon une perspective régionale, l'administration Bush a présenté l'Initiative régionale andine, une initiative de 782 millions de dollars américains qui s'étend à la fois à la lutte contre le narcotrafic et à des mesures de promotion de la démocratie et des programmes de développement. Près de la moitié de l'aide financière sera affectée à la Colombie, et le reste aux pays voisins, soit le Pérou, la Bolivie, l'Équateur, le Brésil, Panama et le Venezuela[11].

Les FARC, l'ELN et les AUC figuraient déjà sur la liste des organisations terroristes du gouvernement américain avant les attentats terroristes du 11 septembre 2001, mais ces attentats ont évidemment entraîné un changement de perspective à Washington — notamment en ce qui concerne le « narcoterrorisme ». En novembre 2001, le Canada a également porté ces groupes sur la liste des entités liées au terrorisme dont les actifs ont été bloqués et peuvent désormais être saisis en vertu de la nouvelle loi.

Les attaques continues des rebelles contre les oléoducs et d'autres infrastructures ont conduit le président Pastrana à demander aux États-Unis, en janvier 2002, d'élargir leur appui à la Colombie au-delà de la lutte contre le narcotrafic. Au début de février 2002, le président Bush a proposé d'étendre l'aide américaine au-delà de la lutte contre le narcotrafic et de consacrer quelque 98 millions de dollars américains à la formation et à l'équipement des forces colombiennes pour qu'elles puissent protéger les infrastructures critiques, à commencer par un important oléoduc dont se sert une société américaine. Le processus de paix ayant été interrompu, l'administration Bush a proposé de lever les restrictions applicables à l'utilisation de l'aide militaire américaine, sans aller jusqu'à envisager le recours à des forces militaires américaines en Colombie.

À la fin de 2001, Judy Meltzer de la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL), qui a témoigné devant le Sous-comité, a fait remarquer:

> Au Canada, le débat entourant le conflit colombien a tendance à être polarisé. D'une part, les défenseurs des droits de la personne se prononcent contre les approches militaires et l'impunité paramilitaire et, d'autre part, le gouvernement canadien plaide en faveur d'une paix négociée et de la démocratie grâce à l'appui du gouvernement colombien et des volets non militaires du Plan Colombia[12]. [Traduction]

Les observations de Mme Meltzer décrivent fidèlement les audiences du Sous-comité à Ottawa. Ce constat est regrettable, étant donné que les deux perspectives doivent faire partie de la politique canadienne. L'ambassadeur Rishchynski a déclaré aux membres du Comité : « ... une solution politique au conflit colombien est la seule solution

---

11 Voir *Fact Sheet: Andean Regional Initiative*, Service d'information de Washington, Département d'État américain, 25 mars 2002.

12 Meltzer, Judy, « The Enduring Colombian Conflict: A Canadian Perspective », Ottawa, FOCAL *Policy Paper* FPP-01-12, novembre 2001, p. 10.

acceptable pour le pays. Les solutions militaires ne sont tout simplement pas viables, compte tenu de la géographie du territoire et du fait que ce conflit dure depuis 50 ans[13]. » Maintenant que le processus de paix a été interrompu, les membres du Sous-comité demeurent convaincus qu'une solution négociée, bien que plus difficile, demeure en fin de compte la solution idéale.

De nombreux témoins à Ottawa et à Bogotá ont critiqué ce qu'ils appellent le « volet militaire » du Plan Colombia et ils ont recommandé que le Canada manifeste publiquement et fortement son opposition. Le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) de l'époque, M. David Kilgour, a déclaré au Sous-comité que « le volet militaire englobe les fonds destinés à aider les forces militaires colombiennes à reprendre le contrôle des régions productrices [de drogues][14]. » De plus, un certain nombre de témoins ont critiqué ce qu'ils considèrent comme une faille dans notre politique d'exportation d'armes, faille qui permet au Département d'État américain d'acheter des hélicoptères excédentaires auprès des Forces canadiennes et de les envoyer ultérieurement en Colombie. Le Canada ne vend pas de matériel militaire de combat à la Colombie — en réalité, il n'a vendu aucun matériel militaire en 2000, si on en croit le dernier rapport annuel sur l'exportation de marchandises militaires du Canada —, mais l'ambassadrice Kertzman a demandé aux membres du Sous-comité d'appuyer une demande de la Colombie visant à acheter du matériel de surveillance et d'autres « matériels de protection » du Canada[15].

Interrogé à ce sujet, M. Kilgour a déclaré au Sous-comité en mars 2001 que le gouvernement du Canada avait beaucoup de doutes au sujet du volet militaire ou antidrogue du Plan Colombia, mais qu'il avait décidé ni de l'appuyer ni de le condamner[16]. Certains présument qu'il s'agit simplement de respect envers la position américaine sur la Colombie; pourtant, le gouvernement colombien appuie pleinement le volet militaire du Plan Colombia et il a déclaré aux membres du Sous-comité qu'il était très important. La raison en est peut-être que l'opposition publique limiterait l'accès du Canada au gouvernement de Colombie et son influence sur celui-ci. Quoiqu'il en soit, le Plan Colombia n'est probablement pas aussi judicieux que ses défenseurs l'espéraient, ni aussi mauvais que ses opposants le craignaient[17].

---

13 *Témoignages*, 20 septembre 2001, p. 6.

14 *Témoignages*, 14 mars 2001, p. 5.

15 *Témoignages*, 26 septembre 2001, p. 24. Voir également *Exportation de marchandises militaires du Canada : Rapport annuel 2000*, Ottawa, 2001.

16 *Témoignages*, 14 mars 2001, p. 12 et 17.

17 En mai 2001, le professeur Hal Klepak a déclaré au Sous-comité que le « Plan Colombia frappe, mais ne sera pas décisif. Ce Comité a probablement déjà vu qu'à Washington et à Bogotá, on a tendance à faire entendre des trompettes comme quoi on avance très bien, mais même les plus optimistes parlent de l'éradication de 20 p. 100 des sources financières de la guérilla ou, au moins, des guérillas les plus importantes. Alors 20 p. 100 de chute dans les revenus de ces organisations, c'est quand même, en fin de compte, presque risible. » *Témoignages*, 16 mai 2001, p. 7.

III. DÉMOCRATIE ET CONFLIT

Nous exprimons notre assurance que le dialogue et les négociations politiques, fondés sur la primauté du droit et le respect du droit international humanitaire, mèneront à une paix stable, juste, solide et durable, mettant ainsi un terme à la violence et à la souffrance humaine résultant du conflit.

Déclaration d'appui au processus de paix en Colombie
Troisième Sommet des Amériques
Québec, 22 avril 2001

La démocratie est toujours une lueur d'espoir. Le plus ironique, c'est que malgré les grands bouleversements et la guerre civile qui se perpétue en Colombie, la démocratie n'a jamais cessé d'y exister. Et beaucoup de représentants du gouvernement, au niveau du président et à d'autres niveaux aussi, ont essayé de faire bouger la réforme des droits de la personne, se sont prononcés de façon très musclée là-dessus, et ont adopté certaines initiatives.

Alex Neve
Amnistie internationale Novembre 2001[18]

Selon une observatrice canadienne qui a témoigné devant le Sous-comité, la Colombie représente l'un des plus grands défis pour nos principes de démocratisation de l'hémisphère occidental[19]. Depuis des décennies, un conflit sauvage et l'expansion du narcotrafic ont entraîné un problème omniprésent de violence, de corruption et d'impunité, et mis à rude épreuve les institutions et les processus démocratiques de Colombie. Parallèlement, la pire récession en plus de 50 ans a aggravé le chômage et affaibli davantage la capacité du gouvernement de corriger les problèmes de grande pauvreté et de développement du pays. Toutefois, le fait que le président Pastrana ait pu mener sa campagne sur un processus de paix et qu'il ait entrepris celui-ci démontre que le pays fonctionne toujours comme une démocratie. Hal Klepak, professeur au Collège militaire royal, a déclaré dans son témoignage devant le Sous-comité que la Colombie était une « démocratie faible ». Il a toutefois ajouté :

Ce gouvernement est un gouvernement démocratique qui, selon les normes latino-américaines n'est pas si mauvais. Depuis plusieurs décennies, le pays connaît les circonstances de la guerre, qui ont des conséquences dramatiques. La Grande-Bretagne serait dans un bien triste état aujourd'hui si elle avait tenté, en 1940, de mener une guerre aussi sauvage tout en préservant les attributs de la démocratie[20].

Si l'amorce d'un processus de paix et la décision de faire intervenir enfin la communauté internationale ont été en soi de belles réalisations, les progrès accomplis dans les négociations de paix ont été malheureusement minimes. Généralement, même si toutes les parties en Colombie se sont officiellement entendues sur la nécessité de la

---

18 *Témoignages*, 7 novembre 2001, p. 19-20.

19 Mme Meltzer, *The Enduring Colombian Conflict: A Canadian Perspective*, p. 4.

20 *Témoignages*, 16 mai 2001, p. 13.

paix et d'une réforme en profondeur du système politique colombien, aucune ne semble suffisamment prête à faire les compromis nécessaires pour atteindre ces objectifs. M. Klepak a déclaré au Sous-comité : « Il n'y a rien qui oblige réellement les... parties... à venir négocier avec un réel désir de parvenir à une paix. Je ne crois pas que l'on soit encore rendu à cette étape-là. » Selon lui, l'élite colombienne estime qu'elle n'a pas à faire de compromis sur des enjeux cruciaux, et les guérilleros ainsi que les groupes paramilitaires sont solidement établis et trop efficaces sur les plans financier et militaire pour le faire[21]. Stephen Randall, doyen à l'Université de Calgary, était encore plus pessimiste, déclarant qu'en raison du narcotrafic et d'autres facteurs, ni les guérilleros ni les paramilitaires ne veulent réellement la paix[22].

Une violence permanente imprègne la société colombienne. L'ambassadrice Kertzman a commencé son témoignage au Sous-comité en projetant une vidéo de reportages colombiens sur des attentats, disant : « ... je peux vous dire tout ce que je veux sur mon pays, cela n'aura pas la même force que ces images que nous voyons aux informations quotidiennement[23] ». Ce jugement est entaché de subjectivité, mais certains membres croient que, même en dehors des informations, les émissions télévisées violentes en Colombie contribuent à désensibiliser les jeunes et d'autres personnes à une violence devenue permanente, et qu'une réglementation ou tout au moins une campagne d'information serait utile.

La violence continue a non seulement causé la mort de milliers de Colombiens, mais elle a aussi favorisé la corruption et miné le système judiciaire, ce qui a conduit à un état d'impunité quasi total. L'impunité est un élément central dans les défis de la Colombie concernant les droits de la personne et la démocratie. Elle était au centre d'un rapport que le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international a publié en décembre 1999 et qui traitait de la réaction du gouvernement de la Colombie à un terrible massacre survenu en 1998 dans la ville septentrionale de Barrancabermeja.

Même si le gouvernement de Colombie doit être tenu responsable de n'avoir pu protéger ou venger ses citoyens au moyen du système judiciaire, il n'a généralement ni la capacité ni la crédibilité pour ce faire. L'ambassadrice Kertzman a déclaré ce qui suit au Sous-comité à l'automne 2001 :

> Certains voudraient vous faire croire que le gouvernement est responsable de la violence endémique et du terrorisme qui ravagent mon pays. Rien ne saurait être plus faux. En réalité, l'État ne peut pas être présent partout en Colombie.
>
> Nous sommes en train de moderniser notre système juridique, nous investissons dans la santé et l'éducation, nous construisons des routes dans les zones reculées. Nous faisons de notre mieux avec des ressources limitées. Mais parlez-moi d'un autre pays dans le monde qui soit confronté au défit du développement et aux

---

21 *Ibid.*, p. 6.

22 *Témoignages*, 30 janvier 2002.

23 *Témoignages*, 26 septembre 2001, p. 2.

> menaces de trois organisations terroristes financées par le narcotrafic, sans mettre en péril son régime démocratique. Il arrive dans ce genre de situations que les gouvernements qui croient à la démocratie soient obligés de faire front commun contre la menace du terrorisme[24].

Tout pays démocratique doit assurer la sécurité de ses citoyens. Le gouvernement de Colombie en est toutefois incapable. Selon l'ambassadrice Kertzman, « le gouvernement de la Colombie n'a malheureusement pas les moyens d'assurer la protection et la sécurité de tous les citoyens du pays »[25] Bien que la police nationale ait un bilan relativement bon en matière de droits de la personne, Mme Kertzman a fait remarquer qu'à la suite d'attaques répétées, plus de 200 petites villes de Colombie étaient privées d'une présence policière en 2001. L'armée est aussi incapable d'assurer la sécurité. Selon M. Klepak, « de nombreux observateurs, même à gauche, affirment depuis longtemps que le problème en Colombie ne tient pas au fait que l'armée est trop forte, comme c'est le cas dans d'autres pays d'Amérique latine qu'on pourrait vous nommer, mais que l'armée est trop faible. C'est une armée sédentaire. Elle ne sort pas de sa caserne et ne terrorise personne. Elle reste là, et attend. Cela irrite énormément les Américains, étant donné que le gouvernement n'a aucune politique active[26] ».

On s'entend généralement pour dire que, pour être forte et démocratique, la Colombie aura besoin d'une armée compétente, et celle-ci s'est améliorée considérablement ces dernières années. Toutefois, les efforts pour utiliser l'aide internationale afin de renforcer les capacités de l'armée colombienne sont compliqués par les preuves de longue date établissant des liens entre certains officiers militaires colombiens et les groupes paramilitaires responsables de violations des droits de la personne, même si la situation s'améliore. Voilà qui explique partiellement les nombreuses critiques à l'égard de l'aide bilatérale américaine axée sur la formation et l'équipement de l'armée colombienne dans le cadre du Plan Colombia.

La plus grande priorité doit être d'atténuer les souffrances des Colombiens, mais la vraie sécurité ne sera possible que si le conflit armé se règle. Il appartient aux Colombiens de consentir enfin les compromis nécessaires pour faire régner une paix juste. Le Canada et d'autres pays, notamment les membres du G-10 qui ont été invités par le gouvernement colombien et les FARC à faciliter le processus de paix, ont montré que la communauté internationale pouvait jouer un rôle important en aidant les Colombiens dans leur recherche de paix, et ils doivent rester disposés à soutenir la Colombie. L'ONU elle-même pourrait jouer un rôle plus important pour faire avancer la cause de la paix en Colombie, bien que, de façon réaliste, il faudrait que le gouvernement fasse une demande en ce sens ou accorde son appui à cet égard.

---

24 *Ibid.*, p. 3-4.

25 *Ibid.*, p. 23.

26 *Témoignages*, 16 mai 2001, p. 16.

Le Sous-comité croit que le Canada et le reste de la communauté internationale doivent continuer de préconiser un processus de paix en Colombie, qui devrait être adopté comme une politique d'État plutôt que celle de différentes administrations présidentielles. Il pourrait également être utile d'établir un rôle international officiel dans le processus allant au-delà de l'observation et de la facilitation. L'interruption récente du processus de paix a cependant compliqué la situation, le Canada et les autres pays ayant perdu contact avec les FARC, et l'avenue la plus prometteuse consiste probablement à appuyer le gouvernement de Colombie tout en incitant les rebelles à mettre un terme aux enlèvements et aux opérations visant des civils. Un accord sur des principes comme ceux-là pourrait constituer, espère-t-on, le point de départ d'une nouvelle série de négociations de paix.

Les États intéressés doivent également appuyer la démocratie colombienne en aidant à renforcer ces institutions démocratiques et à favoriser une culture de dialogue et de réconciliation. En tant que démocratie, toutefois, le gouvernement de Colombie doit respecter, notamment en matière de droits de la personne, des normes plus élevées que celles des terroristes qu'il combat — et qui ont déjà affiché leur mépris pour le processus démocratique et les droits des civils.

Au-delà du règlement du conflit, le renforcement de la démocratie en Colombie exigera le renforcement du secteur de la justice, et le Canada devrait maintenir son aide à cet égard. La société civile et les groupes minoritaires devront aussi jouer un rôle plus important dans la politique du pays, ainsi que dans d'éventuelles négociations de paix complètes. Des groupes de la société civile colombienne — y compris ceux qui ont visité Ottawa dans le cadre de la « tournée des luttes invisibles » — ont exprimé au Sous-comité leurs craintes quant à leur capacité de ce faire. Le gouvernement canadien a appuyé des groupes de la société civile et des ONG en Colombie par le passé, et le Sous-comité croit que cette facette de la politique canadienne devrait être renforcée davantage.

RECOMMANDATION 1

Le gouvernement du Canada devrait continuer à travailler avec des organisations et des institutions internationales de même qu'avec des pays qui partagent ses idées pour appuyer le gouvernement de la Colombie et encourager toutes les parties au conflit colombien à chercher un accord sur les principes humanitaires et une solution négociée. Le Canada devrait également proposer ses bons offices pour continuer à faciliter ces négociations qui, idéalement, aboutiraient à la politique de paix de l'État et prévoiraient un rôle officiel pour la communauté internationale. Pour renforcer la démocratie colombienne, le Canada devrait aussi continuer à soutenir des groupes de la société civile et encourager les efforts de réconciliation au niveau local.

L'investissement étranger et le commerce international seront très importants si la Colombie veut régler ses graves problèmes de pauvreté et renforcer sa démocratie dans son ensemble — compte tenu notamment que seulement 20 p. 100 de la population colombienne paie des impôts. Comme on l'a déjà dit, l'économie habituellement florissante de la Colombie est entrée dans une grave récession avec celle du reste de l'Amérique latine en 1998, mais la croissance a repris en 2000. Stéphanie Allard, de l'ambassade du Canada à Bogotá, a déclaré au Sous-comité à Ottawa que, si les questions de sécurité demeurent préoccupantes et font augmenter les coûts, l'économie colombienne n'en reste pas moins attrayante[27]. La Colombie est déjà le quatrième marché d'exportation en importance du Canada en Amérique latine; le commerce bilatéral s'élevait à plus de 600 millions de dollars canadiens en 2000. Le Canada est également un des principaux investisseurs étrangers en Colombie; ses investissements directs y dépassaient 5 milliards de dollars canadiens dans des secteurs clés comme les télécommunications et l'énergie[28].

Les membres du Sous-comité accueillent favorablement la possibilité d'investissement et d'échanges commerciaux mutuellement avantageux entre le Canada et la Colombie, et c'est pourquoi ils sont heureux que le Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux englobe la Colombie dans son étude sur la Zone de libre-échange des Amériques et sur les relations économiques du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles. Toutefois, ils étaient soucieux de découvrir si des sociétés canadiennes avaient été complices de violations des droits de la personne ou autres en Colombie. Heureusement, il semble que ce ne soit pas le cas et, selon les témoignages présentés au Sous-comité tant à Ottawa qu'en Colombie, les entreprises commerciales canadiennes qui y mènent des activités prennent très au sérieux leurs responsabilités sociales.

En plus de recevoir cette assurance de la part de l'ambassadeur Rishchynski, les membres du Sous-comité ont également interrogé l'honorable Warren Allmand au sujet de la complicité d'entreprises canadiennes, à la suite de sa visite en Colombie au milieu de 2001. Il a répondu : « Nous sommes allés là-bas dans le but d'essayer de voir s'il y avait un lien, mais nous ne l'avons pas trouvé. Je vous dirai bien franchement que nous n'avons pas entendu d'histoires horribles et que nous n'avons pas vu de méchants. Toutefois, j'estime qu'il ne faut pas perdre la question de vue[29]. »

Cela rappelle le conseil de M. Kai Alderson, ancien universitaire qui s'est occupé de la question de la responsabilité sociale des entreprises. Actuellement vice-président, Recherche et Engagement corporatif, pour une société d'investissement socialement responsable au Canada, M. Alderson a déclaré :

---

27 *Témoignages*, 21 novembre 2001.

28 Bien que l'entreprise Enbridge Inc., l'un des grands protagonistes canadiens dans le secteur de l'énergie en Colombie, n'ait pas comparu devant le Sous-comité des droits de la personne et du développement international du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, elle lui a présenté un mémoire le 5 décembre 2001.

29 *Témoignages*, 31 octobre 2001 (en après-midi), p. 14.

> Nous n'excluons aucune entreprise canadienne ayant des opérations en Colombie... nous n'excluons aucune compagnie canadienne déjà installée en Colombie du simple fait qu'il y a des opérations... il s'agit moins de se demander si nous avons reçu des preuves qu'il existe bel et bien un problème... il s'agit plutôt de reconnaître qu'il existe des risques et de dialoguer avec les entreprises pour établir si elles ont ou non les systèmes de gestion voulus pour faire face à ces risques[30].

Il a ajouté que « les questions de sécurité et les relations en matière de sécurité sont un des enjeux dont tiennent compte les investisseurs qui ont à cœur leurs responsabilités sociales[31]. »

M. Randy Gossen, vice-président, Sécurité, Environnement et Responsabilité sociale, chez NEXEN, compagnie pétrolière canadienne qui a des intérêts grandissants dans la prospection pétrolière en Colombie depuis 1994, a formulé les mêmes préoccupations. Selon lui, les activités de NEXEN en Colombie respectent le *Code de déontologie international des entreprises canadiennes,* code volontaire adopté en 1996 à la demande du ministre des Affaires étrangères d'alors, Lloyd Axworthy. Le code porte sur l'éthique professionnelle, les droits de la personne, la protection et la sécurité environnementales ainsi que la participation locale. De l'avis de M. Gossen :

> Il s'agit essentiellement du document de politique globale qui guide nos activités là où nous sommes présents. Mais ce ne sont que des mots. Je pense que ce qui est tout à fait essentiel ici, c'est que l'on joigne l'acte à la parole, que l'on présente des rapports régulièrement et que l'on assure une surveillance et que l'on fasse l'objet d'une forme de vérification externe. Ce ne sont donc pas là juste de belles paroles. Il faut être prêt à joindre l'acte à la parole. Il faut être prêt à se soumettre à un examen public[32].

Bien qu'elle n'ait pas été accusée de complicité dans des atteintes aux droits de la personne ou d'autres violences, Exportation et développement Canada (EDC), anciennement la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a été critiquée pour sa participation en 1994 au projet de barrage hydroélectrique Urra au nord de la Colombie. Dans sa réponse au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de 1999, le gouvernement du Canada a signalé que la participation de la SEE ne représentait qu'environ 2,6 p. 100 de ce projet de 700 millions de dollars dirigé par des Scandinaves. Dans un mémoire présenté en novembre 2001 au Sous-comité, EDC a signalé qu'elle avait pris des mesures pour faire en sorte que les engagements sociaux et environnementaux relatifs au projet soient respectés[33].

---

30 *Ibid.*, 21 novembre 2001, p. 11.

31 *Ibid.*, 21 novembre 2001, p. 16.

32 *Témoignages*, 21 novembre 2001, p. 2.

33 Société pour l'expansion des exportations, *Exercice d'une diligence raisonnable en matière de droits de la personne à la Société pour l'expansion des exportations*, document à l'intention du Sous-comité des droits de la personne et du développement international, Ottawa, 21 novembre 2001.

Cette affaire est d'autant plus troublante que, comme le Sous-comité se l'est fait dire en Colombie par des représentants du peuple autochtone Embera Katío, la construction du barrage a gravement divisé cette communauté, dont certains membres s'opposaient au projet et d'autres non. Il y a eu des consultations, aux termes des lois colombiennes, mais beaucoup estiment que les consultations ont été insuffisantes et, par exemple, n'ont pas satisfait aux exigences de la convention 169 de l'Organisation internationale du travail. À l'automne 2001, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international a examiné la nouvelle *Loi sur EDC*, et la question des activités de l'organisme en Colombie a été soulevée quelques fois au cours du débat sur la qualité de l'examen des questions environnementales et des droits de la personne par le conseil d'administration d'EDC.

Dans l'ensemble, même si l'ambassade du Canada à Bogotá et les parlementaires à Ottawa doivent continuer d'adopter une approche proactive en ce qui a trait à la responsabilité sociale des entreprises, le milieu des affaires canadien en Colombie veille à donner un exemple positif à cet égard.

RECOMMANDATION 2

Étant donné que le commerce et l'investissement seront des éléments importants des relations bilatérales du Canada avec la Colombie, le gouvernement du Canada devrait continuer d'adopter une approche proactive pour encourager l'exercice de la responsabilité sociale tant de la part des entreprises canadiennes en Colombie que de celle d'Exportation et développement Canada.

IV. PROTECTION ET PROMOTION DES DROITS DE LA PERSONNE

On peut discuter du pourcentage de crimes commis quotidiennement qui sont le fait du gouvernement, des paramilitaires, des guérilleros ou de simples criminels, mais cela ne favorisera pas la paix. Ce qu'il faut savoir, c'est que l'État colombien n'a ni le pouvoir ni la crédibilité lui permettant d'offrir au citoyen moyen la sécurité que les Canadiens, par exemple, considèrent comme allant de soi.

Certes, les violations des droits de la personne sont répandues, mais le principal instigateur de ces actes n'est pas le gouvernement, mais plutôt les militaires. [Traduction]

Stephen Randall
Université de Calgary
Le 29 novembre 2001[34]

---

[34] *Colombia: The Context and Recommendations for Canadian Policy*, exposé de Stephen J. Randall, doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Calgary, présenté devant le Sous-comité des droits de la personne et du développement international du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, le 29 novembre 2001, p. 2. M. Randall a actualisé son exposé lors de son témoignage devant le Sous-comité le 30 janvier 2002.

La situation des droits de la personne en Colombie est déplorable : violations du droit à la vie, meurtres, disparitions et enlèvements, déplacements forcés et violations du droit d'association des syndiqués et d'autres personnes, dont des enseignants et des mineurs. Outre ces violations, qui découlent aussi bien du conflit même que du niveau général d'impunité, les groupes d'insurgés continuent de se rendre coupables d'importants manquements au droit humanitaire international.

En ce qui concerne les syndicalistes, Sheila Katz, du Congrès du travail du Canada, a dit au Sous-comité : « Les relations industrielles ne sont pas illégales en Colombie [...] mais c'est certainement dangereux. » Elle a poursuivi :

> *Il est dangereux d'être syndicaliste en Colombie. C'est une occupation à haut risque [...] Il s'avère que la Colombie est le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes. De tous les assassinats, meurtres ou attaques visant des syndicalistes, 90 p. 100 ont lieu en Colombie. Ce n'est pas un bilan dont un pays puisse être très fier*[35].

Outre les syndicalistes, il existe aussi d'importants problèmes liés aux droits des femmes et des enfants. De plus, même si la société colombienne est raisonnablement tolérante pour les homosexuels, les membres du Sous-comité ont appris à Bogotá que les gais et les lesbiennes de Colombie avaient été la cible de graves attaques. Le gouvernement colombien doit veiller à ce que tous les habitants du pays soient parfaitement protégés et respectés, sans égard à leur orientation sexuelle.

Il est probable que certaines violations se poursuivront en Colombie tant que le conflit durera, mais le gouvernement colombien et ses partenaires internationaux ne peuvent se contenter d'attendre un règlement de paix avant de s'attaquer aux problèmes de droits de la personne. Jan Egeland a déclaré devant le Sous-comité qu'il importait « ... de faire de son mieux pour empêcher les violations des droits de la personne en faisant tout son possible pour exercer une pression morale sur toutes les parties et tous les acteurs du conflit. » Il a poursuivi en disant :

> Tous les acteurs sont responsables de graves violations des droits de la personne. D'après les rapports rédigés par des ONG et par nous-mêmes, les forces paramilitaires sont responsables de la majorité des violations des droits de la personne envers les populations civiles. Mais les guérilleros sont également responsables de graves violations généralisées et systématiques des droits de la personne, y compris les enlèvements, qui touchent de vastes segments de la population.

Enfin, il a ajouté : « Nous estimons que le gouvernement colombien peut faire davantage pour empêcher les violations des droits de la personne, peut-être commises plus spécialement par les forces paramilitaires mais également par les guérilleros... » Il a également mentionné un consensus croissant sur la nécessité d'un accord

---

35 *Témoignages*, 6 juin 2001, p. 3.

humanitaire mondial « pour protéger la population civile, parce que les victimes les plus nombreuses de ce conflit sont de loin des femmes, des enfants et des réfugiés. Ce ne sont pas les soldats des deux camps[36]. »

Voici ce qu'a déclaré la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, à la Commission des droits de l'homme en mars 2002 : « Malheureusement, la situation des droits de l'homme s'est nettement dégradée tout au long de 2001[37]. » Dans son rapport de 2001 sur la situation des droits de l'homme en Colombie, rédigé par le Bureau des droits de l'homme dans ce pays, elle a insisté tout particulièrement sur les activités paramilitaires. Selon le rapport :

> Au cours de l'année 2001, le Bureau a continué à constater le renforcement et la poursuite du phénomène paramilitaire sur une grande partie du territoire national et l'efficacité limitée des mesures prises pour prévenir les actes des paramilitaires, freiner leur progrès et répondre à leurs agressions, ainsi que le peu d'engagements de l'État dans cette lutte. Les membres des groupes paramilitaires non seulement continuent à être les principaux responsables de l'augmentation des violations des droits de l'homme, mais contribuent également de façon majeure à l'aggravation du conflit en ayant systématiquement recours à la violence et en terrorisant les membres de la population civile dans les zones sous leur contrôle et les régions touchées par leurs incursions. Le silence, l'appui ou la complicité de fonctionnaires et le non-respect du devoir de garantie face aux diverses actions de ces groupes signifient que l'État continue à avoir une responsabilité dans ce domaine[38].

On ne s'entend guère sur les statistiques concernant les atteintes aux droits de l'homme et les dérogations au droit humanitaire international en Colombie — par exemple, le gouvernement de Colombie fait remarquer que la Commission colombienne des juristes n'inclut pas l'enlèvement dans la violation des droits de la personne[39]. Toutefois, la tendance est claire. Tout d'abord, le nombre de plaintes concernant les droits de la personne portées directement contre les membres de l'armée colombienne a nettement diminué ces dernières années, passant de plus de 3 000 en 1998 à 447 en 2001, d'après le gouvernement colombien. Certes, l'ONU et d'autres instances conviennent que la plupart des massacres sont le fait des forces paramilitaires, mais les FARC et l'ELN se rendent aussi coupables de graves violations, notamment en matière de droit humanitaire international. M. Josh Jones, d'Amnistie internationale, a fait remarquer ce qui suit en novembre 2001 :

---

36 *Témoignages*, 31 octobre 2001 (en matinée), p. 3.

37 « La responsable des droits de l'homme à l'ONU accuse les gangs colombiens de droite », Reuters, 19 mars 2002.

38 *Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Colombie*, Conseil économique et social des Nations Unies, E/CN.4/2002/17, 28 février 2002, paragraphe 202.

39 *Témoignages*, 26 septembre 2001, p. 16.

> Nous devons faire la distinction entre les droits de la personne à l'échelle internationale et le droit humanitaire international. Les droits de la personne à l'échelle internationale sont les droits à la vie, à ne pas être assassiné, à ne pas disparaître, à ne pas être torturé.
>
> Les guérilleros sont de loin le groupe qui viole le plus le droit humanitaire international — par exemple en kidnappant des gens, en les prenant comme otages. Chaque jour en Colombie, une dizaine de personnes sont kidnappées et sur ce nombre, plus de la moitié de ces enlèvements sont l'œuvre soit du FARC ou de l'ELN. C'est le moyen qu'ils utilisent pour réunir des fonds, mais il s'agit d'une violation du droit humanitaire international. Il ne s'agit pas uniquement d'enlèvements; les guérilleros assassinent aussi les gens[40].

Le gouvernement de la Colombie a accompli de grands progrès dans l'établissement de structures de protection et de promotion des droits de la personne, notamment la nomination d'ombudsmans, et il doit être loué à cet égard. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire, tant dans l'affectation de ressources que dans le changement des mentalités, pour que ces structures donnent leur pleine mesure. De plus, des éléments clés comme un plan national d'action sur les droits de la personne, dont le gouvernement colombien a entrepris l'élaboration en 1994, n'ont toujours pas vu le jour.

Alex Neve d'Amnistie internationale a soutenu devant le Sous-comité que, même si le président Pastrana et d'autres responsables du gouvernement de Colombie ont pris d'importantes mesures à bien des égards pour corriger les problèmes liés aux droits de la personne, ces mesures n'ont pas entièrement été mises en œuvre et il reste beaucoup à faire. Il a précisé :

> Le problème, c'est que l'armée continue d'être une institution impressionnante dans ce pays et est donc toujours en mesure de bloquer nombre des initiatives que peut présenter le gouvernement ou de ne pas en tenir compte.
>
> Voilà pourquoi des grandes questions comme l'impunité, le démantèlement des groupes paramilitaires et le transfert d'armes à la Colombie doivent faire l'objet de pressions concertées de la part de la communauté internationale pour que celle-ci fasse tout en son pouvoir pour diminuer le sentiment de puissance et d'emprise qu'ont les forces armées dans ce pays et pour renforcer la capacité qu'ont les institutions démocratiques de promouvoir les droits de la personne et de les renforcer, ce qu'ils souhaitent parvenir à faire pour la plupart[41].

Des membres du Sous-comité qui se sont rendus en Colombie ont rencontré des hauts commandants militaires à Barrancabermeja, ville qui, dans les faits, est contrôlée par les forces paramilitaires. Comme on leur demandait pourquoi l'armée n'en faisait pas plus pour dissoudre ces forces, le plus haut gradé a soutenu que, à moins que ses

---

40 *Témoignages*, 7 novembre 2001, p. 6-7.

41 *Ibid.*, p. 20.

hommes ne soient témoins d'un crime ou ne voient des paramilitaires portant des armes, il était impossible d'intervenir légalement. Et agir illégalement reviendrait à violer les droits de la personne au lieu de les protéger.

Compte tenu des préoccupations relatives à l'armée colombienne, le Canada s'est également occupé de sensibiliser celle-ci aux droits de la personne et de l'inciter à les respecter. Plus de 1 000 officiers et sous-officiers ont entrepris des séances de formation fondées sur un programme canadien de formation sur les droits de la personne. De plus, les employés de l'ambassade, y compris un attaché militaire canadien résidant en Colombie, interviennent quotidiennement pour faire en sorte que l'armée colombienne comprenne l'importance des droits de la personne et la nécessité de couper tous les liens avec les groupes paramilitaires. Sur ce plan, le Canada peut et devrait faire plus.

L'affectation récente d'un attaché canadien de la défense en Colombie a permis d'accroître les contacts entre les deux forces armées, ce qui sera très utile pour renforcer le travail sur les droits de la personne. Le gouvernement colombien a aussi affecté un officier haut gradé à Ottawa à titre d'attaché de la défense, ce qui sera également utile au maintien de la coopération en matière de droits de la personne. Même si le gouvernement de Colombie s'assure que tout officier envoyé au Canada n'ait pas été lié par des preuves crédibles, à des violations des droits de la personne ni à d'autres violences, il est sûr que cet officier fera l'objet d'un examen rigoureux de la part des organisations canadiennes, colombiennes et internationales des droits de la personne.

Au moyen d'un certain nombre de programmes, le Canada et d'autres pays sont intervenus pour protéger et promouvoir les droits de la personne en Colombie, et le Canada met en œuvre le plus important programme de réfugiés en Colombie. M. Neve a reconnu l'excellent travail de l'ambassade à Bogotá pour appuyer les efforts des défenseurs des droits de la personne et il a déclaré au Sous-comité à Ottawa que la principale recommandation d'Amnistie internationale viserait à protéger les défenseurs des droits de la personne. Il a déclaré : « Quand il est bien connu que la communauté internationale soutient les individus et les groupes de défense dans leurs efforts, ceux-ci jouissent d'une protection bien plus considérable[42]. »

Un problème relatif aux droits de la personne qui touche particulièrement les Canadiens est la situation critique des Autochtones en Colombie, qui ont adopté une position de neutralité dans le conflit. L'ambassadeur Rishchynski a déclaré ce qui suit au Sous-comité, à Ottawa :

> À mon avis, le sort des Indigènes de la Colombie est l'une des plus grandes tragédies de ce conflit. Ces collectivités, qui ont passé la plus grande partie des années 80 et la transition à la nouvelle constitution des années 90 à se battre pour

---

42 *Ibid.*, p. 20.

> la reconnaissance de leurs droits inhérents, en tant que communauté, sur les terres et territoires, se retrouvent maintenant, si on peut utiliser une expression commune, comme le saucisson du sandwich dans le conflit colombien[43].

Il a ajouté que les Autochtones de Colombie ont besoin de protection et de signes montrant que la communauté internationale les considère comme une priorité. En novembre 2001, l'honorable Warren Allmand, de Droits et démocratie, a comparu devant le Sous-comité pour parler du rapport d'une délégation dirigée par l'organisme en collaboration avec l'Assemblée des Premières nations (et la présidente du Sous-comité, Beth Phinney, députée). M. Allmand a alors déclaré au Sous-comité : « Nous faisons appel au gouvernement canadien et à la communauté internationale pour qu'ils dénoncent la gravité de la situation concernant la survie des peuples autochtones de la Colombie, et s'assurent qu'un suivi est donné aux solutions proposées eu égard aux préoccupations spécifiques des Autochtones[44]. » Pour sa part, l'ambassadeur Rishchynski a fait valoir ce qui suit :

> Je pense que la visite de l'APN leur a été très importante. À la suite de cette visite, Rigoberta Menchu du Guatemala, est venue en Colombie et elle a dit espérer que d'une façon ou d'une autre son organisation, Initiative autochtone pour la paix, pourrait, en collaboration avec l'AFN et d'autres groupes canadiens, jouer un rôle beaucoup plus important dans le soutien de leurs frères de la Colombie. Je pense que c'est le genre de mesures internationales nécessaires pour maintenir, aux yeux de la communauté internationale, la priorité absolue sur leur lutte.[45]

Le cas Kimy Pernia Domico, qui a témoigné devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international en 1999 afin d'expliquer les préoccupations du peuple Embera Katío, illustre concrètement les dangers qui guettent les chefs autochtones en Colombie. Tragiquement, quelques jours après avoir rencontré la délégation de Droits et démocratie et de l'Assemblée de Premières nations en Colombie, il est disparu. Beaucoup craignent qu'il ne soit mort. Ce cas n'est pas unique en son genre, mais il est particulièrement frappant pour les Canadiens. L'enquête policière ne s'est pas bien déroulée, et le gouvernement du Canada est intervenu auprès des autorités colombiennes pour réclamer davantage de résultats, et il devrait continuer de le faire. De façon plus générale, les membres du Sous-comité ont rencontré des représentants du peuple Embera Katío et d'autres groupes autochtones pendant leur séjour en Colombie, et ils conviennent que les Canadiens et d'autres doivent continuer à mettre l'accent sur la situation des Autochtones.

On relève un fait nouveau d'importance dans l'évolution de la situation des droits de la personne en Colombie, soit l'ouverture d'un bureau des droits de l'homme de l'ONU. Ce bureau a un large mandat et estime que son rôle est d'aider le gouvernement

---

43 *Témoignages*, 20 septembre 2001, p. 28.

44 *Témoignages*, 31 octobre 2001 (en après-midi), p. 6. Voir également *Rapport : mission en Colombie pour étudier la situation des peuples autochtones, 27 mai-3 juin 2001*, organisée par Droits et démocratie avec la collaboration de l'Assemblée des Premières nations (Canada), Montréal, Droits et démocratie, 2001.

45 *Témoignages*, 20 septembre 2001, p. 29.

colombien à améliorer la situation des droits de la personne à l'intérieur du pays. Bien que ce soit le gouvernement colombien qui ait réclamé ce bureau, en 1996, ses relations avec lui n'ont pas toujours été faciles. Un élément central des travaux du bureau est la publication d'un rapport annuel sur la situation des droits de la personne dans le pays, rapport qui, généralement, a critiqué le gouvernement colombien lui reprochant, notamment une action trop timide contre les groupes paramilitaires. Le président Pastrana a dit aux membres du Sous-comité que le gouvernement n'estimait pas être toujours traité équitablement dans ces rapports, ajoutant qu'il avait abordé la question avec le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Comme l'a fait remarquer M. Jan Egeland, l'ouverture d'un bureau des droits de l'homme à Bogotá était un grand pas en avant. Il a précisé : « Il est actif, il a une présence et il va intensifier ses travaux avec les bureaux régionaux. Il y a un rapport annuel qui est très clair et très explicite. En outre, il y a après tout une déclaration de la présidence accompagnée de recommandations très concrètes qui devraient faire l'objet d'un suivi[46]. » Le Bureau des droits de l'homme de l'ONU en Colombie a récemment étendu son rayonnement, en ouvrant des bureaux supplémentaires à Medellin et à Cali. Le Canada l'appuie solidement et lui a versé, au cours des quatre dernières années, approximativement 1,6 million de dollars pour soutenir ses activités. Ce bureau est pourtant toujours financé intégralement par des contributions volontaires d'États membres, et certains membres croient que le Canada devrait exhorter l'ONU à prévoir plutôt un financement centralisé de base pour le Bureau.

Le gouvernement de la Colombie juge que des organisations non gouvernementales et d'autres parties qu'il croit portées à critiquer ne tiennent pas compte de ses progrès réels sur le chapitre des droits de la personne. Toutefois, alors que le Canada et d'autres États continueront d'appuyer le gouvernement démocratique de Colombie et de l'aider à devenir plus fort, celui-ci doit comprendre qu'ils continueront également de considérer le travail professionnel du Bureau des droits de l'homme de l'ONU comme une évaluation indépendante de ses progrès en la matière et d'insister sur la mise en œuvre intégrale des recommandations du Bureau et d'autres instances comme la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU en Colombie et ailleurs font partie non du problème, mais de la solution à la crise des droits de l'homme en Colombie.

Tout en admettant les progrès accomplis, le Canada, les pays européens et d'autres pays ont durement critiqué la situation des droits de la personne en Colombie, notamment devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. La Commission agit par consensus et, pour s'occuper des pays qui sont aux prises avec une crise des droits de la personne, nomme parfois des rapporteurs spéciaux et adopte des résolutions condamnatoires.

---

[46] *Témoignages*, 31 octobre 2001 (en matinée), p. 17.

Ce n'est pas ce qui s'est passé dans le cas de la Colombie, cependant. En mars 2001, Mme Adèle Dion, du ministère des Affaires étrangères et du commerce international, a déclaré au Comité que « le gouvernement de la Colombie a manifesté, de manière bilatérale et à des tribunes de l'ONU, sa volonté de s'attaquer à ce très grave problème[47] ». Au cours des dernières années, plutôt que de notifier une résolution condamnatoire, la Commission a utilisé le mécanisme mis au point par le Canada et consistant à publier une déclaration du président (élaborée sur une base tripartite par le président de la Commission, les États membres concernés et le pays en question) qui reconnaît la collaboration de la Colombie ainsi que son grand niveau d'engagement et qui fait ressortir les problèmes persistants. L'absence d'une résolution plus sévère peut toutefois inquiéter de nombreuses parties, la Commission ne peut adopter une résolution au sujet de la Colombie que s'il se dégage un consensus en ce sens parmi les membres. Même si on ne parvient pas à ce consensus, les membres peuvent tout de même adopter une déclaration du président encore plus sévère à l'égard de la Colombie.

Bien qu'il soit aux prises avec des contraintes réelles en matière de ressources, le gouvernement de Colombie sera tenu responsable de la mise en œuvre de politiques visant à améliorer la situation des droits de la personne dans son territoire. Plus particulièrement, il doit intensifier ses mesures pour combattre le paramilitarisme et s'assurer que les tribunaux civils s'occupent à la fois des violations civiles et militaires des droits de la personne. D'autres États doivent toutefois appuyer le gouvernement colombien et continuer d'exercer des pressions sur lui pour qu'il poursuive ses efforts.

RECOMMANDATION 3

Le gouvernement du Canada devrait continuer à intensifier ses efforts visant le respect des droits de la personne en Colombie. Plus particulièrement, le Canada devrait accroître son appui au Bureau des droits de l'homme de l'ONU en Colombie et insister encore davantage pour que le gouvernement de Colombie lutte contre la guérilla et les groupes paramilitaires. Enfin, l'ambassade du Canada à Bogotá devrait continuer de mettre l'accent sur la protection des défenseurs des droits de la personne et des Autochtones et intensifier ses efforts de sensibilisation aux droits de la personne auprès de l'armée colombienne.

V. LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

La violence politique et les conflits existaient en Colombie bien avant l'émergence du commerce de la drogue dans les années 60 et 70. Bien que les drogues ne soient pas la cause du conflit en Colombie, il ne fait aucun doute qu'elles l'attisent et ce, de deux façons : directement, du fait que les guérilleros et les groupes paramilitaires (appelés en

---

47 *Témoignages*, 21 mars 2001, p. 18.

espagnol *autodefensas*) luttent pour le contrôle des territoires où est cultivé la cocaïne, et indirectement, du fait que la corruption et le crime organisé affaiblissent davantage l'État et sa capacité de mettre fin au conflit. Comme l'a déclaré un témoin : « Toute la Colombie est marquée par le narcotrafic; ce n'est pas simplement le fait des guérilleros. Les groupes d'autodéfense ne sont nullement à l'abri du narcotrafic, pas plus que le législatif, le judiciaire ou quelque autre institution. La gauche est coupable elle aussi[48]. »

La toxicomanie est un problème relativement nouveau, mais croissant, en Colombie qui est toutefois, dans le commerce international de la drogue, le principal fournisseur de la majorité de la cocaïne et d'une quantité croissante d'héroïne à l'échelle mondiale. Le commerce illégal de la drogue rapporte des milliards de dollars et constitue la principale source de revenu des paramilitaires et, de concert avec les enlèvements, celle des guérilleros. En plus de la violence directe et des crimes, l'achat de terres pour la culture des plantes produisant de la drogue a nui à la réforme agraire. C'est là un problème de la plus haute importance, car la majeure partie des terres est toujours aux mains d'une petite minorité et que la réforme agraire est une condition préalable à l'établissement d'une paix juste en Colombie.

Le gouvernement Pastrana a raidi sa position contre le narcotrafic et en a fait un élément clé du Plan Colombia. En raison de l'aide américaine, la lutte antidrogue dans le cadre du Plan Colombia a progressé beaucoup plus rapidement que le volet de la politique sociale. Plusieurs membres du Sous-comité ont visité le quartier général de la Joint Task Force South, commandement militaire spécial de lutte contre la drogue installé à Tres Esquinas, dans le sud de la Colombie. Ils ont appris que les opérations et les résultats de la lutte antidrogue avaient triplé, à peu près, depuis le début de l'aide du Plan Colombia.

L'épandage aérien sur de vastes secteurs de la Colombie, à commencer par le Sud, dans le but de détruire les plantations est l'un des aspects les plus controversés du Plan Colombia. La production des drogues cause elle-même de graves dommages environnementaux. En effet, comme les membres du Sous-comité ont pu le constater à Tres Esquinas, la production de la cocaïne suppose l'utilisation d'une grande quantité de produits chimiques dangereux comme de l'acide sulfurique, de l'acétone (diluant pour peintures), de la soude caustique et de l'essence ainsi que du ciment. Ces produits ont un effet dévastateur dans le bassin de l'Amazonie, entre autres régions. Cependant, les critiques ont soutenu que l'épandage était contreproductif, car il pollue également l'environnement, mais en plus, il ne fait pas de distinction entre les plantes produisant de la drogue et les autres récoltes et il menace la santé de la population paysanne dans les secteurs visés. Un critique des effets de l'épandage aérien est le *defensor del pueblo* (ombudsman chargé des droits de la personne), M. Eduardo Cifuentes, que les membres du Sous-comité ont rencontré à Bogotá. Compte tenu du débat suscité par la question, l'ONU a proposé d'étudier la question de l'épandage aérien, mais certains croient que

---

[48] *Témoignages*, 16 mai 2001, p. 14.

l'Organisation des États américains (OEA) serait mieux en mesure d'effectuer une telle étude. Quoiqu'il en soit, compte tenu de l'importance des questions en cause, notamment celle des risques pour la santé, le Sous-comité croit que l'étude serait très utile.

Autre complication, une grande partie de la production de drogues en Colombie est réalisée par des exploitations criminelles d'envergure, qui sont responsables de laboratoires complexes et de l'éventuelle distribution de la drogue, mais de plus en plus souvent, ces activités sont menées par de petits agriculteurs qui subissent des pressions pour cultiver les plantes dont les drogues sont extraites ou qui sont simplement incapables de cultiver autre chose de valeur égale (ou comparable). Toute la production de drogues est illégale. Cependant, comme l'a fait remarquer l'ambassadeur Rishchynski au Sous-comité à Ottawa, s'il y a lieu d'appliquer la loi pour s'attaquer à la production criminelle d'envergure, il faudrait, dans le cas de la production à petite échelle, tenir compte des conditions sociales et économiques qui existent en Colombie et offrir des solutions de rechange rentables aux agriculteurs[49]. Les programmes de remplacement des récoltes sont un exemple de solution de rechange, mais aucun modèle particulier ne réussira probablement à résoudre les nombreux problèmes se rattachant au narcotrafic en Colombie et il reste beaucoup à faire à cet égard. Par exemple, sans que cela ne corrige les problèmes d'infrastructure et d'autres problèmes, il importera que le Canada et la communauté internationale continuent de réduire les obstacles commerciaux afin de favoriser le développement alternatif en Colombie.

Enfin, s'il faut prendre des mesures pour surveiller l'exportation de produits chimiques précurseurs aux moyens des licences d'importation et d'exportation et pour combattre le blanchiment d'argent — peut-être au moyen de loi comme la loi américaine connue sous le nom de *Racketeer-Influenced and Corrupt Organizations Act* —, il est très clair depuis quelques années que le narcotrafic suppose l'existence, à la fois, d'une offre et d'une demande. Selon cette perspective, une réduction de la demande provenant de l'Amérique du Nord et de l'Europe pourrait contribuer à régler le problème en Colombie. Comme l'a déclaré M. Warren Allmand devant le Sous-comité, « c'est triste à dire, mais ce sont par conséquent les consommateurs de cocaïne et de marijuana d'Amérique du Nord qui contribue avant tout à financer les actes de violence et de mort en Colombie[50]. »

Un débat de fond s'amorce actuellement sur l'approche à adopter à l'égard du commerce international de la drogue, débat qui ne sera pas tranché rapidement. D'ici là, le Canada continuera d'adopter une approche équilibrée axée à la fois sur la réduction de l'offre et sur celle de la demande et d'appuyer les efforts internationaux visant à résoudre le problème par l'entremise de l'ONU et d'autres mécanismes. Ces dernières années, l'OEA a également accompli un travail important visant l'élaboration d'une approche propre à l'hémisphère pour régler les problèmes du narcotrafic, notamment l'élaboration

---

49 *Témoignages*, 20 septembre 2001, p. 22.

50 *Témoignages*, 20 septembre 2001 p. 22.

d'un mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM) des mesures de lutte antidrogue des membres de l'OEA. Les efforts de cette nature méritent un appui soutenu de la part du Canada.

RECOMMANDATION 4

Le gouvernement du Canada devrait continuer d'unir ses efforts à ceux d'autres États en vue d'élaborer une approche internationale de lutte contre le narcotrafic. Plus particulièrement, il devrait renforcer les efforts de l'OEA visant à obtenir la collaboration régionale à cet égard et appuyer la proposition relative à une étude scientifique sur l'épandage aérien, réalisée sous les auspices de l'OEA ou de l'ONU.

VI. AIDE HUMANITAIRE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Comme on l'a déjà dit, le Canada et la Colombie ont accru leurs rapports bilatéraux au cours des dernières années, et l'ambassade du Canada à Bogotá est très respectée pour son travail dans plusieurs domaines, notamment celui des droits de la personne. Compte tenu de l'importance de ses efforts, le Sous-comité estime que, si l'ambassade disposait de plus de ressources, elle pourrait accomplir davantage.

Le Canada et d'autres États doivent dispenser une aide humanitaire pour répondre aux besoins immédiats des Colombiens, mais ils doivent également poursuivre l'aide au développement, qui représente un investissement plus important dans l'avenir de la Colombie. Le pays a de grands défis à relever sur le plan de la pauvreté et du développement (près de la moitié de la population vit dans la pauvreté), et tout progrès accompli à cet égard pourrait aussi aider à atténuer les causes profondes des conflits.

La situation tragique d'un nombre croissant de personnes déplacées, que les programmes actuels ne permettent pas d'aider adéquatement, est un grave problème humanitaire en Colombie. M. Jan Egeland a déclaré au Comité que c'était là le problème le plus négligé de ce pays aujourd'hui :

> Il y a les victimes oubliées du conflit. Ce sont des personnes très humbles. Ce sont des paysans et on se préoccupe très peu d'eux... Certains sont chassés par les forces paramilitaires et d'autres par les guérilleros, certains sont chassés par des criminels et d'autres par les cultures de plantes destinées au trafic de drogues. Ils ont tous des histoires à raconter et le Canada a joué un rôle de premier plan pour ce qui est de fournir un asile politique aux défenseurs des droits de la personne et aux personnes menacées. C'est une action à laquelle nous aimerions vraiment rendre hommage et une chose que nous espérons pouvoir faire à l'avenir[51].

---

51 *Témoignages*, 31 octobre 2001 (en matinée), p. 6.

S'il est vrai que le Canada a soutenu les efforts du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en vue d'aider les personnes déplacées à l'extérieur de la Colombie, il n'a pas appuyé sa fonction de coordination à l'intérieur du pays. Après avoir discuté à Ottawa et en Colombie de la situation pénible des personnes déplacées et surtout après avoir rencontré certaines d'entre elles à Barrancabermeja, le Sous-comité convient que c'est là un domaine dans lequel le Canada devrait s'engager à fond.

La situation en Colombie s'est dégradée depuis la dernière révision de la stratégie de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en 1995. Elle élabore actuellement ce que l'ambassadeur Rishchynski a appelé « une programmation axée sur les gens au lieu d'une programmation plus institutionnelle comme celle qui était en vigueur depuis les années 80 et au début des années 90[52] ». À l'automne 2001, les représentants de l'ACDI ont témoigné devant le Sous-comité pour expliquer la raison d'être des changements proposés. Ils ont ajouté que l'ACDI prévoyait injecter le même montant en Colombie — quelque 60 millions de dollars canadiens sur cinq ans, soit 12 millions de dollars annuellement[53]. Après avoir discuté de ces changements à Ottawa et en Colombie et surtout après avoir visité un certains nombre de projets soutenus par le Fonds canadien de 550 000 $ CAN de l'ACDI — qui est administré par l'entremise de l'ambassade à Bogotá et est donc très souple — les membres du Sous-comité accueillent favorablement le changement de priorité de l'ACDI.

Même s'il est important de faire en sorte que les ressources accrues soient utilisées efficacement, les besoins en Colombie sont réels et le Sous-comité croit que le gouvernement du Canada devrait augmenter les fonds accordés à l'ACDI, plus particulièrement ceux qui visent à appuyer les personnes déplacées. Il existe des besoins sur le plan du développement et de l'aide humanitaire dans l'ensemble du pays, mais les membres du Sous-comité estiment aussi qu'il peut être utile que l'ACDI réserve une partie importante de son aide à une région ou à une collectivité — par exemple à Barrancabermeja, qui souffre de la présence de groupes paramilitaires et d'un grand nombre de personnes déplacées, mais qui est différente du reste du pays, il faut l'avouer, parce qu'on y trouve la plus grande raffinerie de pétrole de Colombie — pour montrer les effets que peut avoir une assistance correctement ciblée, et encourager ainsi une plus grande aide internationale.

RECOMMANDATION 5

Pour tabler sur l'excellent travail qu'accomplit déjà le personnel de l'ambassade du Canada à Bogotá, notamment en matière de droits de la personne et d'aide d'humanitaire, le gouvernement du Canada devrait accroître le financement de l'ACDI destiné à la Colombie, surtout les ressources affectées à la crise des déplacements de population, qui touche tout particulièrement les collectivités

---

52 *Témoignages*, 20 septembre 2001, p. 26.

53 *Témoignages*, 31 octobre 2001 (en après-midi), p. 24.

autochtones et afro-colombiennes, au renforcement du système judiciaire, à l'amélioration de la formation des militaires colombiens en matière de droits de la personne. En plus de se pencher sur ces questions à l'échelle nationale, le gouvernement canadien devrait également étudier la possibilité d'entreprendre, par l'entremise de l'ACDI, un projet pilote axé sur une région ou une collectivité.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Le gouvernement du Canada devrait continuer à travailler avec des organisations et des institutions internationales de même qu'avec des pays qui partagent ses idées pour appuyer le gouvernement de la Colombie et encourager toutes les parties au conflit colombien à chercher un accord sur les principes humanitaires et une solution négociée. Le Canada devrait également proposer ses bons offices pour continuer à faciliter ces négociations qui, idéalement, aboutiraient à la politique de paix de l'État et prévoiraient un rôle officiel pour la communauté internationale. Pour renforcer la démocratie colombienne, le Canada devrait aussi continuer à soutenir des groupes de la société civile et encourager les efforts de réconciliation au niveau local.

RECOMMANDATION 2

Étant donné que le commerce et l'investissement seront des éléments importants des relations bilatérales du Canada avec la Colombie, le gouvernement du Canada devrait continuer d'adopter une approche proactive pour encourager l'exercice de la responsabilité sociale tant de la part des entreprises canadiennes en Colombie que de celle d'Exportation et développement Canada.

RECOMMANDATION 3

Le gouvernement du Canada devrait continuer à intensifier ses efforts visant le respect des droits de la personne en Colombie. Plus particulièrement, le Canada devrait accroître son appui au Bureau des droits de l'homme de l'ONU en Colombie et insister encore davantage pour que le gouvernement de Colombie lutte contre la guérilla et les groupes paramilitaires. Enfin, l'ambassade du Canada à Bogotá devrait continuer de mettre l'accent sur la protection des défenseurs des droits de la personne et des Autochtones et intensifier ses efforts de sensibilisation aux droits de la personne auprès de l'armée colombienne.

RECOMMANDATION 4

Le gouvernement du Canada devrait continuer d'unir ses efforts à ceux d'autres États en vue d'élaborer une approche internationale de lutte contre le narcotrafic. Plus particulièrement, il devrait renforcer les efforts de l'OEA visant à obtenir la collaboration régionale à cet égard et appuyer la proposition relative à une étude scientifique sur l'épandage aérien, réalisée sous les auspices de l'OEA ou de l'ONU.

RECOMMANDATION 5

Pour tabler sur l'excellent travail qu'accomplit déjà le personnel de l'ambassade du Canada à Bogotá, notamment en matière de droits de la personne et d'aide d'humanitaire, le gouvernement du Canada devrait accroître le financement de l'ACDI destiné à la Colombie, surtout les ressources affectées à la crise des déplacements de population, qui touche tout particulièrement les collectivités autochtones et afro-colombiennes, au renforcement du système judiciaire, à l'amélioration de la formation des militaires colombiens en matière de droits de la personne. En plus de se pencher sur ces questions à l'échelle nationale, le gouvernement canadien devrait également étudier la possibilité d'entreprendre, par l'entremise de l'ACDI, un projet pilote axé sur une région ou une collectivité.

ANNEXE A
LISTE DES TÉMOINS

Organismes et particuliers	Date	Réunion
ASOPRICOR	14/03/2001	1
Augustin Reyes, fondateur		
« Barrancabermaja's Organizacion Femenina Popular (OFP) »		
Dora Guzman		
Campagne de solidarité Canada-Colombie 2001		
Pablo Alejandro Leal		
CUT		
Patricia Buritica, leader du CUT (fédération syndicale)		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Ron Davidson, directeur, Division de l'Amérique du Sud		
Mouvement autonomiste afrocolombien		
Carlos Rosero, leader national		
Province de Cauca (sud de la Colombie)		
Ezequiel Vitonas Talanga, chef indigène		
« Ruta Facifica de Mujeres » (La route pacifique des femmes)		
Maria del Pilar Cordoba		
Droits et démocratie	09/05/2001	3
Eleanor Douglas, conseillère		
Mary Durran, agent de communications		
Fondation canadienne pour les Amériques		
Judy Meltzer, analyste de politique		
Gerd Schonwalder, directeur adjoint		

Organismes et particuliers	Date	Réunion
Brigade internationale pour la paix	16/05/2001	5
Luis van Isschot, représentant de l'Amérique du Nord, Projet de la Colombie		
Collège militaire royal du Canada		
Hal Klepak, professeur, Histoire et stratégie		
Université Carleton		
Cristina Rojas, professeur adjoint, École des Affaires internationales Norman Patterson		
Campagne de solidarité Canada-Colombie 2001	30/05/2001	6
Pablo Leal		
Centre de recherche pour l'Amérique latine et les Caraïbes		
Emmanuel Rozental-Klinger, chercheur		
Comité inter-églises des droits humains en Amérique latine (Le)		
Bill Fairbairn, coordonnateur des programmes de l'Amérique du Sud		
Lilia Solano		
À titre personnel		
Kimberly Inksater, consultante		
Ambassade de la Colombie	06/06/2001	7
Son Excellence Fanny Kertzman, l'ambassadrice		
Congrès du travail du Canada		
Sheila Katz, représentante nationale des Amériques		
Conseil canadien pour la coopération internationale		
Normand Comte, Développement et paix		
Syndicat des travailleurs unis de l'automobile		
Ken Luckhardt, représentant national		

Organismes et particuliers	Date	Réunion
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	20/09/2001	8
Ron Davidson, directeur, Direction de l'Amérique du Sud		
Guillermo Rishchynski, ambassadeur du Canada en Colombie		
Ambassade de la Colombie	26/09/2001	9
Son Excellence Fanny Kertzman, l'ambassadrice		
Initiatives oecuméniques canadiennes pour la Justice (KAIROS)	23/10/2001	12
Nelly Albaran, représentante de la « Asemblea Permanente de la Sociedad Civil por la paz » (Assemblée permanente de la société civile pour la paix)		
Ricardo Esquivia Balletas, directeur de la Commission des droits de la personne et conseiller pour la paix des églises protestantes de Colombie		
Kathy Price, recherchiste en matière de droits de la personne en Amérique latine et défenseur des politiques, Kairos		
Jorge Rojas, représentant, Paz Colombia		
Nations Unies	31/10/2001	13
Jan Egeland, conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'aide internationale à la Colombie		
Angela Kane, directrice, Division des Amériques et de l'Europe du Département des affaires politiques		
James LeMoyne, conseiller spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour l'aide internationale à la Colombie		
Agence canadienne de développement international	31/10/2001	14
Bob Anderson, vice-président (Amériques)		
Claude Beauséjour, analyste principal de programme, Brésil, Cône sud et Colombie, Direction de l'Amérique du Sud		
Romy Peters, directeur intérimaire, Brésil, Cône sud et Colombie, Direction de l'Amérique du Sud		

Organismes et particuliers	Date	Réunion
Droits et démocratie	31/10/2001	14
Warren Allmand, président		
Mary Durran, agent de communications		
« SINTRA Minercol and CUT »		
Francisco Ramírez		
Amnistie internationale (Canada)	07/11/2001	15
John Jones, coordonnateur, Colombie		
Alex Neve, secrétaire général, section canadienne anglophone		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	21/11/2001	16
Stéphanie Allard, première secrétaire (Affaires commerciales), Ambassade du Canada en Colombie		
Nexen Inc.		
Randy Gossen, vice-président, sécurité, environnement et responsabilité sociale		
« Real Assets Investment Management »		
Kai Alderson, vice-président, recherche et mission d'entreprise		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	30/01/2002	18
Louise Crosby, chargée de dossier, Colombie, Direction de l'Amérique du Sud		
Ron Davidson, directeur, Direction de l'Amérique du Sud		
Michael Harvey, premier secrétaire (questions politiques), Ambassade du Canada en Colombie		
Université de Calgary		
Stephen Randall, doyen, Faculté des sciences sociales		

TÉMOINS EN COLOMBIE

ACDI — Agence canadienne de développement international

Barbara Karpinski, directeur de programme

Alcatel CID

Pat Ostaszewski, directeur

Ambassadrice de la Colombie

Son Excellence Fanny Kertzman

« ASFADDES — Association of Family Members of Detained and Disappeared »

Rocio Bautista

Gloria Herney Galindez, président

« ASOCOFLORES — Colombian Flower Exporters Association »

Ana Cristina Bueno

« Batallón Nueva-Grenada »

Colonel Lucio Javier Latorre Rojas, « Comandante Battalion Nueva-Grenada », (armée), Barrancabermeja

Brigade internationale pour la Paix

Peter Clark

Bureau de contrôle des drogues et de la prévention du crime (Nations Unies)

Klaus Nyholm

« Canada-Colombia Chamber of Commerce (CCCC) »

Graciela Lemos, secrétaire générale

Fernando Suescún, président

« Centro Docente Belen »

Rosalba Jiménez, Directora / directrice

Carmen Cecilia Ortiz Florez

CINEP — Centre en recherche et éducation

Father Alejandro Angulo, directeur

William Bastidas, investigateur des droits de la personne

Javier Giraldo, coordinateur de la banque des données des droits de la personne

« CODHES — Human Rights Consultancy »

Moisés Molano

Jorge Rojas

« Colectivo De Abogados » / Groupe d'avocats

Luis Guillermo Pérez, avocat des droits de la personne

Alirio Uribe, avocat des droits de la personne

Reinaldo Villalba, président

« Comisión Colombiana de Juristas » — Commission des juristes de Colombie

Gustavo Gallón, directeur

« Comision de Conciliacion Nacional » — Commission de réconciliation nationale

Alvaro Campos

Comité international de la Croix-rouge

Kathleen Graf

Jan Roemer

« Consorcio de Desarrollo y Paz del Magdalena Medio » — Développement et Paix pour les Magdalena

Father Francisco de Roux

CRDDP — Comité régional des défenseurs des droits de la personne

Francisco Campo

Regulo Madero, président

Croix-rouge canadienne

Lilly Montano, déléguée

CSPP — Comité pour la solidarité des prisonniers politiques

Augustin Jiménez, président

CUT — Association du syndicat des métiers

Patricia Buriticá

Miguel Antonio Caro, président

Eberto Díaz Montes

« Defensoria Del Pueblo — Human Rights Ombudsman »

Eduardo Cifuentes

Embera Katío Représentants du Alto Sinú

Martha Domicó

Wilson Domicó

Maria Alicia Vergara

« Equipos Cristianos De Acción Por La Paz — Christian Peacemaker Teams »

William Payne

Pierre Shantz

FECODE — Syndicat des travailleurs en éducation

Gloria Ines Ramirez

Tarcisio Rivera

« FEDECAFE — National Coffee Growers Association »

Maria Fernanda Concha Escobar

Emilio Echeverry

Martha Moreno

FESCOL — Fondation Friedrich Ebert de Colombie

Angie Stucker

« G & M de Colombia Abogados » — Droits des gaies et lesbiennes

German Humberto Rincón Perfetti

« Joint Task Force — Sud, Tres Esquinas »

Brigadier général Roberto Pizarro Martinéz, commandant

« JUSTICIA Y PAZ » — Justice et Paix

Reinaldo Jaimes

Padre Carlos Julio Rozzo

Maire de Barrancabermeja

Dr Julio Cesar Ardila

SJAL — Services juridiques d'Amérique latine

Jesús Anibal Suárez

MEMBRES DU CONGRÈS

« SENADO DEL REPUBLICA »

Piedad Córdoba, Comité des droits de la personne, Sénat

Flora Sierra de Lara, sénateur

Dieb Maloof, président du Comité des droits de la personne

Rafael Orduz, Comité des droits de la personne, Sénat

« CAMARA DE REPRESENTANTES »

Pompilio Avendaño, « Human Rights Committee, Congressman »

Jorge Gómez Celis, « Chairman, Human Rights Committee, Congressman »

Rafael Guzmán Navarro, « Human Rights Committee, Congressman »

Gustavo Petro, « Congressman »

Miguel Angel Zambrano

MINGA

Martha Cecilia Monroy

Toutes ces organisations a/s MINGA :

« ASOPRICOR — Asociación Pequeños Productores Agrícolas (Association of Small Agricultural Producers) »

Maria Gilma Reyes

« CRIC — CONSEJO REGIONAL INDÍGENA DEL CAUCA (Regional Indiginous Council of Cauca) »

Ezequiel Vitona

« HERMANAMIENTO MEDELLÍN (Brotherhood Medellín) — 20 Organizations for Peace »

Javier Marqués

« PCN — PROCESO COMUNIDADES NEGRAS (Process for Black Communities) »

Carlos Rosero

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de la personne en Colombie

Amerigo Incalcaterra, directeur adjoint

Anders Kompass, directeur

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Carmen Garcia

Leila Lima

Antonio Menéndez

Cecilia Stromblat

Ministère des Affaires Étrangères

Paul de Bedout, conseiller du vice-ministre

Clemencia Forero, vice-ministre

« Ministry of the Interior, Human Rights Office »

Marcela Bravo, directeur des questions autochtones

Rafael Bustamante, directeur du bureau des droits de la personne

German Sánchez, coordinateur de la prévention, Droits de la personne

« Nortel Networks de Colombia S.A. »

Luis Alberto Bocanegra, président

« Nexen Petroleum Colombia LTDA »

Richard Jensen, président

Ed Mastel

Jean-Yves Pineault

« OCENSA — Central Pipelines S.A. »

John Gerez, vice-président des opérations

Fernando Larotta, président

OIM

Fernando Puerto

« ONIC — Umbrella Organization of Indigenous Groups »

Fernando Castrillon, « Asesor »

Armando Valbuena, président

« Organización Popular Femenina »

Matilde Vargas

« País Libre — Free Country »

David Buitrago, directeur juridique

Olga Lucia Gómes, directrice, Psychologie

Luis Alfonso Manrique, représentant juridique

« Planeta Paz » — Planète Paix

Astrid Flores

Gregorio Mesa

Daniel Garcia Peña

Carlos Salgado

« Pontificia Universidad Javeriana — Javeriana University »

Ernesto Borda, directeur de l'institut des droits de la personne

Padre Gabriel Izquierdo, directeur de l'institut "Think-Tank"

Président de la république

Andres Pastrana

« Proyecto de produccion y comercialización de zapatos» / Projet de fabrication et de commercialisation de chaussures

Aurora Solano, directeur du projet

« Redepaz — Network of Peace »

Ana Teresa Bernal, coordonatrice nationale

Fernando Hernández

Luis Emil Sanabria

Luis Sandoval

Alvaro Villarraga

« Renacer — Rebirth »

Luz Stella Cárdenas, directrice

Timothy Ross, bénévole

Représentants des ambassades

Brésil, France, Japon, Norvège, Suède, Royaume-Unis, États-Unis et la Venezuela

Services de consultation de projets

Betty Pedraza

« Servicio Jesuita A Refugiados »

Ledys Bohórquez

Syndicat des mineurs de Sintraminercol

Francisco Ramírez Cuellar, président

« Talisman Energy »

Pedro A. Martinez Uribe, directeur général

Alejo Vargas

Université Externado de Colombie

Maria Teresa Aya

Laura Gil

Université des Andes

Arleene Tickner— Centre des études internationales

Université nationale de Colombie

Alejo Vargas

« U.S.O. Nal — National Worker's Trade Union »

Alirio Rueda Gómez

« USO — Oil Worker's Union »

Hernando Hernandez, président

« World Vision »

Samuel Albarracin, coordinateur, Urgences et réhabilitation

ANNEXE B
LISTE DES MÉMOIRES

Agence canadienne de développement international

Amnistie internationale

Brigade internationale pour la paix

Campagne de solidarité Canada-Colombie

Centre de recherche pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Centre inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

Congrès du travail du Canada

Enbridge

Fondation canadienne pour les Amériques

Initiatives œcuméniques canadiennes pour la justice (KAIROS)

Kimberly Inksater

L'Institut Nord-Sud

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Nexen

Stephen Randall

Cristina Rojas

Société pour l'expansion des exportations

Syndicat canadien des travailleurs / travailleuses des postes

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux (*séances n° 74 incluant le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

La présidente,
Jean Augustine, députée

Opinion dissidente
CPAECI Sous-comité des droits de la personne et du développement international
Rapport sur la Colombie

Svend J. Robinson, député

Bien que je reconnaisse et apprécie le dévouement et le travail acharné de mes collègues du Sous-comité lors de la tenue de vastes audiences et du déplacement en Colombie afin d'être à même de constater la gravité de la situation dans ce pays, je crois que le rapport définitif du Sous-comité pourrait être amélioré à plusieurs égards importants. Dans certains cas, j'ai une opinion dissidente des conclusions auxquelles arrivent mes collègues, tandis que dans d'autres, j'estime que les conclusions du rapport ne reflètent pas fidèlement les témoignages que le Sous-comité a entendus. À l'instar de mes collègues, je veux remercier tous les témoins qui ont comparu devant nous, à Ottawa et en Colombie. Leur témoignage, et plus particulièrement celui des témoins colombiens, était frappant et bouleversant. Il ne fait aucun doute que la crise qui sévit en Colombie est de loin la pire de l'hémisphère et, comme l'a fait remarquer Jan Egeland, le problème se manifeste à plusieurs niveaux. Je tiens à souligner la fierté que nous inspire, à moi et aux autres membres du Sous-comité, la grande contribution de notre respecté ambassadeur, Guill Ryschinski, pour protéger les droits de la personne et favoriser le processus de paix. De plus, je veux rendre hommage aux organisations non gouvernementales canadiennes et aux personnes qui œuvrent depuis longtemps en faveur de la paix et de la justice en Colombie.

Tous les membres du Sous-comité se sont entendus pour dire que la solution militaire au conflit n'est « pas viable » et qu'il faut arriver à une solution négociée. Il est essentiel que non seulement les guérilleros armés et l'État participent aux pourparlers visant la paix fondée sur la justice économique et sociale, mais également une vaste représentation de la société civile, plus particulièrement les femmes et les Autochtones. De plus, comme le fait remarquer le Sous-comité, la société colombienne a une longue histoire d'inégalités et l'écart entre les riches et les pauvres y est considérable; l'obtention d'une paix juste et générale doit impliquer une importante redistribution des richesses et des pouvoirs et une réforme agraire. À cet égard, il faut tenir compte plus particulièrement des Autochtones et des Afro-colombiens qui sont les plus touchés par la pauvreté. Les « réformes » économiques néolibérales comme l'adaptation structurelle, la privatisation et la déréglementation ont eu une lourde incidence sur les Colombiens en aggravant la pauvreté et en concentrant les richesses de la nation entre les mains d'un nombre de plus en plus petit de personnes — situation qui ne fait qu'alimenter le conflit armé et miner les efforts de paix. Le rapport louange la démocratie colombienne, mais j'en ferais ressortir la fragilité, comme en témoignent tristement l'expérience sanglante de l'Union patriotique (plus de 3 000 morts) et les

déclarations récentes du chef paramilitaire Salvatore Mancuso selon lesquelles de nombreux nouveaux membres élus du gouvernement appuient les AUC. De plus, le fait que le gouvernement n'ait pas encore débattu du Plan Colombia et que les Commissions des droits de la personne soient largement inactives démontre encore davantage la faiblesse de cette démocratie

Voici les aspects clés du rapport majoritaire qui à mon avis doivent être modifiés ou étoffés :

- Le rapport donne beaucoup trop de mérite au gouvernement de la Colombie pour ses présumées réalisations visant à protéger les droits de la personne. Bien qu'il faille souligner les efforts qui méritent d'être reconnus, les témoignages des nombreux témoins et les conclusions du haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme fournissent la preuve irréfutable que le principal problème en matière de droits de la personne n'est pas l'absence de lois ou d'institutions, mais bien l'incapacité constante du gouvernement colombien à les utiliser et donc l'absence subséquente de décisions, de gestes et de résultats concrets.

- Le rapport ne condamne pas suffisamment l'incapacité du gouvernement de la Colombie à lutter activement contre les groupes paramilitaires et réduit nettement l'importance des liens (bien documentés) entre les forces de l'État et le groupe AUC (Autodéfenses unies de Colombie). Alors que le rapport mentionne que la situation s'améliore, les Nations Unies notent au contraire qu'elle se détériore. Elles soulignent le contraste frappant entre les propos durs tenus par le gouvernement colombien à l'égard des groupes paramilitaires et les gestes qu'il pose et son incapacité à établir l'ampleur des liens qui existent entre les fonctionnaires et ces groupes, qualifiant de « faible et incohérent » l'engagement du gouvernement en matière de lutte contre ces groupes. Des officiers militaires clés accusés de collaborer avec le groupe AUC demeurent en poste et les forces de sécurité continuent de promouvoir des soldats et des policiers dont la conduite fait l'objet d'une enquête pour violation des droits de la personne et participation à des activités paramilitaires. Ainsi, l'État envoie un message contradictoire à la société civile pour ce qui est de la façon dont il s'acquitte de ses obligations internationales. L'impunité règne en maître.

- Certains témoins se sont dits préoccupés par le rôle des entreprises canadiennes en Colombie, notamment l'Institut Nord-Sud, les Églises canadiennes et les syndicalistes canadiens et colombiens. De plus, le rôle de la SEE dans le financement du projet de barrage hydroélectrique Urra a été vertement critiqué. Le rapport passe rapidement sur cette question plutôt que d'insister de façon beaucoup plus énergique pour que le Canada agisse comme chef de file en matière de surveillance et de promotion de la responsabilité sociale des entreprises. En outre, le rapport devrait faire preuve de beaucoup plus de clarté en ce qui concerne le témoignage accablant de Kimy Pernia à propos du rôle de la SEE et condamner la faiblesse de l'enquête sur la disparition de M. Pernia.

- Le Canada devrait vivement critiquer la composante militaire du Plan Colombia, comme l'ont réclamé de nombreux témoins et comme l'ont fait le Parlement européen et d'autres autorités législatives. Sur ce point, la position du rapport est inacceptable. De plus, le Canada devrait exiger la suspension immédiate de l'épandage aérien, à tout le moins jusqu'à ce qu'une enquête indépendante ait pu démontrer que cette activité ne produit pas d'effets néfastes pour la santé.

- Le rapport devrait demander que le Fonds canadien soit porté à 1 million de dollars.

Voilà à mon avis les aspects du rapport qui doivent être étoffés.

PROCÈS-VERBAUX

Le mercredi 24 avril 2002
(*Séance n° 23*)

Le Sous-comité des droits de la personne et du développement international du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui *à huis clos*, à 15 h 37, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Beth Phinney (*présidente*).

Membres du Sous-Comité présents : Colleen Beaumier, Antoine Dubé, Marlene Jennings, Beth Phinney, Svend Robinson.

Membres substituts présents : Mark Assad pour Sarkis Assadourian, Hedy Fry pour Irwin Cotler, Keith Martin pour Deepak Obhrai.

Aussi présent : *De la Bibliothèque du Parlement* : James Lee, attaché de recherche.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Sous-comité reprend son étude des droits de la personne, du développement et des questions connexes en Colombie.

Le Sous-comité reprend l'étude de son projet de rapport.

Il est convenu, — Que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté en tant que Quatrième rapport du Sous-comité et que la présidente ou son représentant soit autorisé à le présenter au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international dès que possible.

Il est convenu, — Que conformément à l'article 109 du Règlement, le Sous-comité recommande que le Comité permanent invite le gouvernement à soumettre une réponse détaillée à ce rapport d'ici cent cinquante (150) jours.

Il est convenu, — Que la présidente soit autorisée à apporter les changements nécessaires à la forme du rapport sans en altérer le fond.

Il est convenu, — Que le Sous-comité recommande au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de présenter les opinions dissidentes en annexe de ce rapport, immédiatement après la signature de la présidente.

Il est convenu, — Que les opinions dissidentes ne dépassent pas deux pages.

Il est convenu, — Que les opinions dissidentes doivent parvenir au greffier, dans les deux langues officielles, au plus tard à 12 h le lundi 29 avril 2002.

À 15 h 36, le Comité procède à l'examen de ses travaux futurs.

Il est convenu, — Que le Sous-comité des droits de la personne et du développement international demande au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international l'autorisation de se rendre au Soudan du 12 au 22 novembre 2002 aux fins de son étude sur les droits de la personne, le développement et d'autres questions concernant le Soudan, qu'il mène en conformité de l'article 108(2) du Règlement, et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité.

Il est convenu, — Que le budget de 208 438 $ soit adopté par le Sous-comité pour le voyage au Soudan et soit présenté au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international afin qu'il l'approuve.

À 17 h 48, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

La greffière du Sous-comité

Elizabeth Kingston

Le jeudi 2 mai 2002
(*Séance n° 74*)

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 9 h 14, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean Augustine (*présidente*).

Membres du Comité présents: Sarkis Assadourian, Jean Augustine, Aileen Carroll, Stockwell Day, Marlene Jennings, Stan Keyes, Francine Lalonde, Diane Marleau, Pierre Paquette, Bernard Patry et Svend Robinson.

Membres substituts présents: Beth Phinney pour John Harvard; John Godfrey pour Pat O'Brien; Alan Tonks pour Bernard Patry; Joe McGuire and Anita Neville pour George S. Baker.

Membre associé présent: Beth Phinney.

Aussi présents: *De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement*: Gerald Schmitz et James Lee, attachés de recherche.

Témoins: *De « Kennedy School of Government, Harvard University »*: Joseph Nye, doyen. *De l'Institut canadien des affaires internationales:* Robert Edmonds, ancien président, Section de la Capitale nationale.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité reprend son étude de l'intégration nord-américaine et le rôle du Canada face aux nouveaux défis que pose la sécurité. (*Voir le procès-verbal du mardi 16 octobre 2002, réunion n° 31*)

Les témoins font des déclarations et répondent aux questions.

À 11 h 02, la séance est suspendue.

À 11 h 07, la séance reprend.

Svend Robinson propose, — Que le comité permanent des affaires étrangères et du commerce international demande au gouvernement du Canada

D'appuyer la participation de Taïwan à l'organisation mondiale de la santé à la prochaine Assemblée mondiale de la santé.

D'appuyer l'établissement d'un groupe de travail de l'ONU visant à faciliter la participation utile de Taïwan à l'OMS, pour que tant la communauté internationale que les Taïwanais puissent en bénéficier grâce au partage des connaissances et à l'égalité d'accès aux données sur les soins de santé.

Un débat s'ensuit

Francine Lalonde propose, — Que la motion soit amendée par l'insertion des mots « à titre d'observateur » entre les mots « Taïwan » et « à ».

Après débat, la question mise au vote sur l'amendement, est adoptée.

La question mise au vote sur la motion est rejetée par appel nominal suivant :

POUR — 5

Sarkis Assadourian	Francine Lalonde
Stockwell Day	Svend Robinson
Antoine Dubé	

CONTRE — 6

Aileen Carroll	Anita Neville
John Godfrey	Beth Phinney
Marlene Jennings	Alan Tonks
Diane Marleau	

Le Comité considère des rapports de sous-comités.

Beth Phinney présente le Troisième rapport du Sous-comité des droits de la personne et du développement international.

Troisième rapport du Sous-comité des droits de la personne et du développement international.

Votre Sous-comité demande la permission au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de se rendre au Sudan du 12 au 22 novembre 2002 pour poursuivre l'étude qu'il a entreprise sur les droits de la personne, le développement et des questions connexes au Sudan en vertu du paragraphe 108(2) du Règlement.

Des exemplaires du budget et des Procès-verbaux et Témoignages pertinents sont déposés pour examen.

Sur motion de Beth Phinney, le Troisième rapport est adopté et le Comité adopte un budget de transmission au Sous-comité du budget du Comité de Liaison pour permettre au Sous-comité des droits de la personne et du développement international de voyager au Sudan du 12 au 22 novembre 2002.

Beth Phinney présente le Quatrième rapport (*Conflit, Droits de la personne et Démocratie en Colombie : un programme d'action canadien*) du Sous-comité des droits de la personne et du développement international.

Beth Phinney propose, — Que le Quatrième rapport du Sous-comité des droits de la personne et du développement international soit adopté en tant que rapport du Comité.

Après débat, la question sur la motion est mise aux voix et adoptée.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que la présidente soit autorisée à corriger les erreurs de frappes et d'ordre stylistique au rapport sans en changer le sens.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que conformément à l'article 108(1)*a*) du Règlement, le Comité autorise l'impression d'opinions dissidentes brèves, et remises au greffier dans les deux langues officielles.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que la présidente dépose le rapport à la Chambre.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de donner une réponse globale à ce rapport.

À 11 h 58, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du comité

Stephen Knowles